

Promotio Iustitiae



Réflexion

LE DÉFI DE LA 'GOUVERNANCE' QUELQUES RÉPONSES JÉSUITES

Le Contexte

Costanza Pagnini

Introduction

Jim Hug SJ

Contributions

Miguel González

Ismael Moreno SJ

Edmond Grace SJ

Pierre Martinot-Lagarde SJ

Maximiliano Ruiz

Manu Alphonse SJ

Alejandro Angulo SJ

Anne Marie Karaos

Ricardo González

EXCHANGES ÉCHANGES INTERCAMBIOS SCAMBI

Débat

Pauvreté et Souffrance: Une Perspective Africaine

Max Kupelesa Ilunga

Jean Luc Enyegue

Expériences

Lettres

Éditeur :	Fernando Franco SJ
Éditrice adjointe :	Suguna Ramanathan
Éditeurs invités:	James Hug SJ, Ismael Moreno SJ, Costanza Pagnini
Coordinatrice de Rédaction :	Liliana Carvajal
Graphique :	Daniele Frigeri SJ

Promotio Iustitiae est publié par le Secrétariat de la Justice Sociale de la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome et imprimé sur papier sans chlore (TCF). PJ est disponible en français, anglais, espagnol et italien.

Si vous souhaitez recevoir PJ, il vous suffit de communiquer votre adresse à l'éditeur (en indiquant la langue préférée).

PJ est disponible aussi sur Internet à l'adresse suivante: **www.sjweb.info/sjs**

Si une idée vous a frappé dans ce numéro, n'hésitez pas à nous adresser une brève réaction de votre part.

Pour envoyer une lettre à PJ en vue de la publication dans un prochain numéro, veuillez utiliser l'adresse, le numéro de fax ou l'adresse électronique indiqués au bas de cette page.

La reproduction d'articles est encouragée; merci de citer *Promotio Iustitiae* comme source, ainsi que notre adresse et de nous envoyer une copie.

ÉDITORIAL _____ 5*Fernando Franco SJ***RÉFLEXION** _____ 6

LE DÉFI DE LA 'GOUVERNANCE' : QUELQUES RÉPONSES JÉSUITES

Contexte Général*Costanza Pagnini***Introduction***James Hug SJ***Gouvernance : une préoccupation au service des pauvres ?***Miguel González***La défense de l'eau : la lutte qui allume le feu populaire***Ismael Moreno SJ***Voix réduites au silence - un défi pour la démocratie***Edmond Grace SJ***La politique, une bonne nouvelle ?***Pierre Martinot-Lagarde SJ***Avec les yeux et le coeur ouverts sur la gestion Publique : La surveillance urbaine à Piura - Pérou***Maximiliano Ruiz***Tsunami, Gouvernance et « Vigilance Sociale – Tamil Nadu »***Manuel Alphonse SJ***Recherche de stratégies de paix et d'alternatives de développement***Alejandro Angulo SJ***Offrir des alternatives pour habilitier les institutions à travailler avec les pauvres***Anne Marie Karaos***Relations entre l'État et la société civile***Ricardo González*

DÉBAT _____ 26

PAUVRETÉ ET SOUFFRANCE : UNE PERSPECTIVE AFRICAINE

Stratégie de la lutte contre la Pauvreté : Slogan ou Alibi ?

Max Kupelesa Ilunga SJ

Une réflexion à propos du film de Mel Gibson : « la passion du Christ »

Jean Luc Enyegue SJ

EXPÉRIENCES _____ 31

Avec et pour les amis du Seigneur

Claudiu Ciubotariu SJ

Dans mon ministère, comment me retrouver en tant que jésuite et asiatique ?

A. Joseph Xavier SJ

LETTRES _____ 34

Piero Morandini PhD

Peter Henriot SJ

George Pattery SJ

ÉDITORIAL

La CG 34 avait proposé la création de réseaux au niveau global et régional comme « structure pour le développement de diverses formes de coopération globale et régionale » (d.21, n. 13-14). Le terme « réseau » a été employé avec une telle liberté et quelques-fois de manière si inepte qu'il risque de devenir un cliché de plus. La lecture du décret 21 sur la collaboration à l'intérieur des Provinces et entre différentes Provinces, une décennie plus tard, laisse un sentiment mêlé d'émerveillement et d'inquiétude croissante. Émerveillement devant la grandeur prophétique avec laquelle la CG 34 a décrit l'urgence d'un travail en réseau et l'appel passionné pour le mettre en pratique. Inquiétudes face aux difficultés rencontrées par de nombreux réseaux à établir des liens efficaces et face à de subtiles formes de scepticisme et d'indifférence qui subsistent.

La CG 34 s'est saisi de l'urgence de développer le caractère international de notre mission dans un monde qui a déjà vécu pleinement les effets de la globalisation et l'a exprimé avec force. Alors qu'elle affirmait que « aujourd'hui plus que jamais, les besoins du monde constituent un appel urgent à mettre en pratique notre universalisme ignatien » (n. 2), la CG 34 reconnaît qu'un « certain provincialisme... nous [a] empêchés de réaliser notre potentiel global » (n. 5). Elle a été jusqu'à dire que « la structure officielle de gouvernance de la Compagnie... constitue un cadre pour le développement de nombreuses formes de coopération globale et régionale et de mise en réseau » (n. 13).

Sur le thème spécifique du travail en réseau, la CG 34 a tracé un plan ambitieux. Tout d'abord, elle a audacieusement insisté sur le fait que « de nouveaux réseaux au niveau global et régional doivent être créés » ; elle a ensuite déclaré que ces réseaux « devraient être capables d'affronter des problèmes globaux » ; elle a reconnu que « le potentiel existe pour des réseaux de spécialistes » et « pour une coopération dans et à travers des organismes internationaux » ; enfin, elle a fait remarquer que « les Secrétaires de la Curie Générale doivent continuer à jouer un rôle important dans leur création » (n. 14).

Le secrétariat de la Justice Sociale a publié des *Directives sur le travail en réseau jésuite* en 2002 dans le but de fournir des paramètres précis pour mettre en pratique la vision de la CG

34 et il a défini le travail en réseau comme étant « un style de travail apostolique » (p.4). Sans aucun doute, des progrès considérables ont été faits durant la dernière décennie dans le développement de nouvelles formes de coopération internationale. La coopération croissante entre les Provinciaux dans les Conférences des Supérieurs Majeurs, les récentes rencontres bilatérales entre Conférences, le rôle accru de la Conférence des Modérateurs pour traiter de sujets concernant l'ensemble de la Compagnie, la déclaration des priorités universelles pour la Compagnie, sont tous des exemples de l'effort de la Compagnie pour affronter avec succès les défis de la coopération internationale.

Du point de vue de l'Apostolat Social, il y a toutefois des lacunes structurelles qui ont entravé le développement de réseaux internationaux fructueux. Laissant de côté les réseaux spécialisés existants, le problème de développer des réseaux internationaux plus ambitieux bute contre les difficultés de les enraciner dans la structure directrice de la Compagnie. La crédibilité, la responsabilité, une certaine stabilité et un soutien officiel dépendent, pour une grande mesure, de la reconnaissance, du rattachement d'un réseau à un Provincial ou à un Modérateur. Le fonctionnement d'un réseau, en terme de personnel et de finances, ne peut dépendre de la bonne volonté et des efforts louables d'un jésuite déjà surchargé de travail et ayant d'autres engagements au niveau local. Comme dans les cas de l'AJAN et du JRS, l'expérience montre l'impact décisif qu'a le soutien des structures directrices de la Compagnie. L'exemple du réseau dans la gouvernance, que ce numéro de *Promotio Iustitiae* présente à tous nos lecteurs, confirme cette opinion. Sans le soutien concret et spécifique d'un Provincial, le développement de ce réseau aurait pu rester dans le royaume des utopies et des bonnes intentions. Comme l'a remarqué la CG, les Secrétariats peuvent effectivement jouer un rôle dans la création de réseaux qui puissent collaborer avec d'autres organismes internationaux, mais pour que ces efforts soient crédibles ils doivent être articulés dans la structure directrice de la Compagnie.

Original anglais
Traduit par Anne-Hélène Cauwel

Fernando Franco SJ

RÉFLEXION

LE DÉFI DE LA 'GOUVERNANCE' :

QUELQUES RÉPONSES JÉSUITES

CONTEXTE GÉNÉRAL

Costanza Pagnini

Ce numéro de *PJ*, qui propose à nos lecteurs une réflexion sur les différents sens et aspects de la gouvernance, n'est pas seulement un recueil d'articles autour d'un thème commun. Il s'agit de la première initiative conjointe, et osons le dire, remarquable, de différents Centres Sociaux Jésuites et de leurs représentants, membres du tout nouveau Groupe de Travail sur la Gouvernance du Réseau International Jésuite pour le Développement (IJND – *International Jesuit Network for Development*). Au cours de ces deux dernières années, ce Groupe de Travail sur la Gouvernance a aussi bénéficié de l'appui inconditionnel du Secrétariat de la Justice Sociale.

C'est en mai 2003, lors de leur rencontre plénière, que les Coordinateurs d'Assistance de l'Apostolat Social ont identifié la gouvernance comme thème d'une importance cruciale. La gouvernance centrée sur la société, (en opposition à l'agenda centré sur le marché de la prétendue bonne gouvernance adopté par les institutions internationales) est l'un des défis majeurs du secteur social. Conscients des multiples initiatives prises dans ce domaine par des centres et institutions de la Compagnie, les Coordinateurs d'Assistance ont alors prôné la création d'un réseau jésuite international visant à regrouper certaines de ces initiatives et ils ont confié son lancement au Secrétariat de la Justice Sociale.

Dès le départ, Alboan, un centre social jésuite de Bilbao (Espagne), s'est montré intéressé par cette collaboration avec d'autres centres sur le thème de la gouvernance et a finalement accepté de coordonner le groupe de travail sous l'égide de l'IJND et avec le soutien du SJS. Lors de la rencontre de Coordinateurs suivante, en mai 2004, l'idée de mettre en place ce réseau a été définitivement adoptée. Avec l'appui de la Province de Loyola, Alboan a ensuite organisé un séminaire pour aborder les thèmes de la gouvernance, de la démocratie et de la participation avec d'autres centres éventuellement intéressés et pour fixer ensemble un agenda commun et une série d'activités concrètes à mettre en œuvre. Les Coordinateurs d'Assistance, de leur côté, ont contribué à faire savoir quels étaient les centres susceptibles d'être intéressés.

Le séminaire qui s'est tenu du 10 au 13 novembre 2003 à Loyola (Espagne) représente sans doute un nouveau point de départ pour le réseau et un jalon important pour les activités futures. Les 16 centres jésuites qui y ont participé¹ ont pu se connaître, échanger des idées de collaboration, partager leur expérience, parler des

différentes interprétations de la gouvernance et fixer des priorités et des moyens de travailler ensemble, à travers une démarche riche et intéressante. Quatre projets concrets ont été élaborés. Un classement systématique d'expériences de gouvernance vécues sur le terrain qui sera prêt pour l'évaluation des Objectifs de Développement du Millénaire² prévue en septembre 2005 ; un séminaire sur les méthodes de formation à la participation des gens à la vie politique basé sur la spiritualité ignacienne³ ; et un projet sur le contrôle budgétaire et le suivi des interventions de l'État⁴.

Ce numéro de *PJ* représente une première contribution au quatrième projet, qui consiste à élaborer un cadre conceptuel de la gouvernance, à partir d'expériences et de « meilleures pratiques »⁵. Il a pour but de répondre aux besoins identifiés par les membres du réseau d'approfondir et de clarifier la définition du concept de gouvernance, ce qui est une condition sine qua non à une prise de position unifiée sur ce sujet, pour faire des personnes les principaux acteurs. Bien conscients des difficultés qui nous attendent, nous espérons aujourd'hui que cette réflexion, loin d'apporter une conclusion à notre recherche, nous servira d'aiguillon ou de piste de décollage pour nourrir le débat et encourager l'action.

Original anglais

Traduit par Rachel Balsan

Costanza Pagnini

Coordinatrice des Réseaux
Secrétariat de la Justice social

C.P. 6139

00195 Roma-Prati – ITALIE

<cpagnini@sjcuria.org>

¹Ces centres sont : Alboan (Espagne), CEFOD (Tchad), Center of Concern (USA), Centro de Estudios Sociales Juan Montalvo SJ (Rép. Dominicaine), CEPAS (RD du Congo), CERAS (France), CIAS (Argentine), CINEP (Colombie), CIPCA (Pérou), ERIC (Honduras), IBRADES (Brésil), ICSI-Ateneo de Manille (Philippines), ISI (Inde), Istituto Arrupe (Italie), Social Watch – Tamil Nadu (Inde), Université de Deusto (Espagne), Edmond Grace SJ (Irlande).

²Coordinateur: ICSI. Collaborateurs: Alboan, CINEP, IBRADES et Social Watch.

³Coordinateur: CERAS. Collaborateurs: Alboan, Istituto Arrupe, CIAS et CIPCA.

⁴Coordinateur: Social Watch. Collaborateurs: Alboan, CEPAS, CINEP.

⁵Coordinateur: Center of Concern et ERIC. Collaborateurs Edmond Grace SJ, CEFOD et CIPCA.

INTRODUCTION

James Hug SJ

À la fin de 2001, le Réseau International Jésuite pour le Développement (IJND) a mis sur pied quatre groupes de travail afin de répondre aux principaux défis du développement international auxquels la communauté humaine doit faire face : la dette, le commerce, la gouvernance et le développement alternatif. Ce numéro spécial de *PJ* est l'un des fruits du séminaire du Groupe de Travail sur la Gouvernance¹, organisé par Alboan, centre social jésuite de Bilbao et qui a eu lieu à Loyola au Pays basque en novembre 2004.

La question du pouvoir est ce qui préoccupe le groupe de travail sur la gouvernance : Qui le possède ? Comment est-il structuré et utilisé ? Qui en bénéficie ? Qui en est exclu ? Comment doit-il être organisé ? Qu'est-ce que Dieu nous invite à faire avec ?

La question du pouvoir est ce qui préoccupe le groupe de travail sur la gouvernance

À ce stade dans les processus contemporains de mondialisation, le pouvoir est de plus en plus concentré dans les Institutions Multilatérales (les IML incluent l'Organisation Mondiale du Commerce, le Fond Monétaire International, la Banque Mondiale, les Nations Unies, les banques de développement régional, etc.), dans les pays industrialisés les plus riches qui dominent les activités et la prise de positions multilatérales, ainsi que dans les compagnies transnationales qui exercent beaucoup plus d'influence sur les gouvernements nationaux et les IML, une influence qui n'est pas du tout proportionnelle à leur contribution au bien commun de la société.

Dans le premier article qui suit, Miguel Gonzalez explique comment 'la gouvernance' a émergé comme question cruciale dans les politiques de développement. La stratégie néo-libérale de développement, connue comme le 'consensus de Washington', imposée aux pays pauvres via les programmes d'ajustement structurel des IML, n'a pas donné les résultats escomptés. La pauvreté a continué à s'étendre et à s'approfondir et les pays pauvres de l'hémisphère sud se sont retrouvés pris au piège dans des relations commerciales destructrices. Les IML ainsi que les pays les plus riches de l'hémisphère Nord ont blâmé la 'pauvre gouvernance' dans les pays du Sud pour cet échec. Cette accusation a été utilisée depuis lors par les nations du nord pour justifier leur résistance à répondre plus généreusement aux demandes d'assistance et pour changer la stratégie de développement.

Graduellement, les nations du sud ont commencé à souligner que pendant qu'ils travaillent à extirper la corruption et à améliorer leurs structures de gouvernement, les IML elles-mêmes souffrent d'un manque sérieux d'éléments essentiels à une 'bonne gouvernance', de transparence, de participation et de responsabilité financière. Les relations Nord-Sud sont fortement embourbées dans ces questions. La façon dont cette impasse sera résolue et dont les institutions et les politiques de gouvernance mondiale seront développées au cours des prochaines années aura un immense impact sur l'étendue et la qualité de la justice – et, conséquemment sur la paix –

dans le monde de demain. Lors du séminaire de Loyola, le groupe de travail de l'IJND sur la gouvernance a décidé de contribuer au débat sur le développement global en mettant sur pied une banque de données sur les expériences des jésuites et de leurs collègues travaillant partout dans le monde afin de faire advenir une meilleure gouvernance qui soit réellement transparente, participative et responsable envers tous ceux qu'elle affecte, particulièrement les pauvres et ceux qui sont marginalisés et exclus de la société.

Les articles dans ce numéro de *PJ* représentent la mise de fond de cet engagement. Toutes les histoires et les meilleures pratiques que nous avons pu rassembler seront éventuellement mises sur notre site web <www.ijnd.org> afin que les leçons tirées des succès et

des échecs puissent nous aider à découvrir, plus facilement et rapidement, les chemins du développement authentique de l'être humain. Nous espérons que vous partagerez vos expériences et ce que vous avez appris avec nous pour que nous puissions, à notre tour, les partager à travers le réseau de la Compagnie de Jésus autour du monde. En plus de fournir des exemples et des modèles qui nous permettent d'apprendre, cette banque de données d'expériences pratiques

devrait nous aider à faire ressortir une compréhension plus claire de la nature de ce qu'est une 'bonne gouvernance' à tous les échelons de la société. À partir de là, nous devrions être capable d'articuler un ensemble de critères pour la 'bonne gouvernance' au service du développement authentique.

Comme vous le constaterez dans les articles que nous vous présentons ici, il devient déjà plus clair que ces critères incluront la **formation, l'organisation et le développement de réseaux** pour une participation politique, **un contrôle gouvernemental et le développement de propositions alternatives** – tous constituent des étapes clefs dans la promotion d'un processus démocratique et participatif efficace de la base jusqu'au échelons supérieurs.

Pour faire suite à la présentation claire de Miguel Gonzalez sur les deux modèles compétitifs de 'bonne gouvernance' dont il est question dans le débat sur le développement aujourd'hui, nous vous offrons trois articles sur différents types de **formation, d'organisation et de développement de réseaux** destinés à aider les gens de la base à participer efficacement au processus politique.

- **Ismael Moreno** décrit l'organisation de la société civile au Honduras pour lutter contre la privatisation de l'eau. Alors que les mouvements du peuple ont 'perdu' à cause des activités manipulatrices et trompeuses des représentants du gouvernement, ils ont en fait 'gagné' confiance en eux et un sens de l'unité très fort.
- **Edmond Grace** approche le problème des fonctionnaires

Cette banque de données des expériences pratiques devrait nous aider à faire ressortir une compréhension plus claire de la nature de ce qu'est une 'bonne gouvernance' à tous les échelons de la société

¹Dans toute la publication, nous avons décidé de traduire le terme anglais « governance » et le terme espagnol « gobernanza » par le terme « gouvernance », en se basant sur plusieurs sources officielles.

du gouvernement biaisés. Il raconte sa découverte de l'importance d'avoir des fonctionnaires ouverts et orientés vers le service au public, ce qui l'a mené à essayer de développer une conception ou idéologie du gouvernement en tant que service, le tout enraciné dans la méditation des Deux Étendards. Il espère préparer les représentants du gouvernement à être transparents, participatifs et responsables de rendre des comptes de leur bonne gouvernance.

- **Pierre Martinot-Lagarde** résume les principales dimensions d'un programme de formation chrétienne sur l'engagement en politique fondé sur la spiritualité ignacienne.

En plus de former et d'organiser en vue de l'engagement politique, la réalisation d'une bonne gouvernance nécessite un *contrôle* soigné des activités gouvernementales afin d'assurer que celui-ci respecte ses engagements. Nous offrons deux articles décrivant les différentes approches pour faire un suivi et offrir des suggestions d'outils pour y parvenir.

- **Maximiliano Ruiz** explique en détail le travail effectué par CIPCA pour contrôler les actions du gouvernement régional du Piura au Pérou. Ils ont développé une grille de variables à utiliser pour recueillir l'information pertinente à des fins d'analyse, d'évaluation comparative et pour élaborer des recommandations.
- **Manuel Alphonse** nous présente le travail actuel de « Social Watch – Tamil Nadu » pour confronter les abus liés à l'aide humanitaire dans le sud de l'Inde. En travaillant avec d'autres organisations similaires, « Social Watch – Tamil Nadu » a aidé à établir un « Forum de citoyens pour les victimes du tsunami » afin de suivre la question au niveau national et de s'assurer que la voix des personnes les plus affectées par la catastrophe soient entendues et prises en compte dans l'élaboration des solutions.

Lorsque ceux qui sont habituellement exclus ou ignorés retrouvent leur voix dans le processus politique, de nouvelles idées et stratégies apparaissent. Les trois prochains articles nous font découvrir à quoi ces nouvelles *alternatives* ressemblent.

- **Alejandro Angulo** nous présente une expérience de la Colombie, où une organisation ethnique et territoriale composée de paysans noirs et métisses a gagné l'appui de la communauté internationale pour une approche du développement fondée sur les droits de l'homme ; ladite approche les habilite à résister tant aux attaques des segments armés de la réalité colombienne qu'à l'intrusion des intérêts économiques transnationaux.
- **Anna Marie A. Karaos** nous donne un rapport sur comment le centre social jésuite de Manille *Institute for Church and Social Issues (ICSI)*, en organisant et développant ses réseaux avec toutes les personnes concernées, a réussi à gagner suffisamment de terres et de ressources pour fournir un logement aux pauvres en milieu urbain.

Finalement, **Ricardo Gonzalez** nous raconte le développement d'un agenda proactif pour la société civile en République Dominicaine, à travers un processus engageant la *formation, l'organisation et le développement*

de réseaux (afin que les négociations avec les candidats politiques soient faites sur la base des priorités déterminées avec la participation de tous les groupes qui sont affectés) et *un contrôle gouvernemental* (utilisant une matrice pour évaluer la mise en œuvre du plan commun accepté par tous) afin de promouvoir une forme *alternative* de bonne gouvernance démocratique en utilisant le dialogue entre les multiples détenteurs de droits et d'intérêts pour assurer la continuité sociale et une plus grande justice.

Nous espérons que vous trouverez ces articles stimulants et inspirants, vous incitant à prendre action pour la bonne gouvernance globale. Partagez votre expérience avec nous et faites en sorte que ce numéro de *PJ* soit le début d'un exercice long et fructueux de développement de réseaux servant à propager le règne de Dieu.

Original anglais
Traduit par Christine Gauthier

James Hug SJ
Directeur, Center of Concern
1225 Otis Street, NE
Washington, DC 20017 - U.S.A.
<jhug@coc.org>

GOUVERNANCE : UNE PRÉOCCUPATION AU SERVICE DES PAUVRES ?

Miguel González

Introduction

Au cours de la dernière décennie, le concept de « gouvernance » a gagné un espace de plus en plus important dans le discours et la pratique du développement des pays du Sud. C'est tellement vrai que le Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, en est arrivé à affirmer que « la gouvernance est peut-être le facteur le plus important pour déraciner la pauvreté et promouvoir le développement ». Et il n'est pas le seul. Voyons deux exemples tout à fait récents. La relation publiée par la Commission pour l'Afrique, souhaitée par le premier ministre britannique Tony Blair, signale que « la gouvernance apparaît au centre de tous les problèmes desquels souffre l'Afrique ». De son côté, le travail dirigé par le professeur Jeffrey Sachs dans le Projet du Millénaire soutient que « pour que l'augmentation de l'inversion destinée à atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire soit un succès, il y faut un engagement avec une bonne gouvernance ».

Ainsi donc il semblerait, aujourd'hui, que la gouvernance

En effet, l'agenda de gouvernance n'a pas cessé d'augmenter ces dernières années, au point de se convertir en quelque chose d'amorphe, sans contours bien définis

est le maillon perdu ou la clé qui ouvre la porte au développement et à la fin de la pauvreté. Bon ! Mais que signifie exactement ce mot ? Si l'on veut analyser avec attention les questions que l'on a l'habitude de regrouper sous l'épigraphe de « gouvernance », nous nous trouvons devant une série de propositions de réformes qui embrassent des secteurs extrêmement hétérogènes. En effet, l'agenda de gouvernance n'a pas cessé d'augmenter ces dernières années, au point de se convertir en quelque chose d'amorphe, sans contours bien définis. Avec la réforme de la magistrature nous trouvons l'augmentation de la participation des citoyens et la recherche du pouvoir. Aux côtés des mesures anticorruption, apparaît le besoin de générer des mécanismes de rendement de comptes. Avec les propositions en vue de créer une bureaucratie plus efficace, viennent les lois qui garantissent la propriété privée. La promotion des droits civils et politiques se situe sur le même plan que le dialogue avec le secteur privé... et tout cela est gouvernance !

Dans cet apport nous voulons projeter un peu de lumière sur l'idée de gouvernance, en nous posons les questions suivantes : (i) Qui promeut cette idée et pourquoi ? (ii) Quels contenus souligne-t-elle et quels sont ceux qu'elle laisse au second plan ? (iii) Comment, si cela est possible, mettre cet agenda au service des secteurs exclus ?

Les institutions sont importantes : le consensus de Washington révisé

L'économie de développement se demande, depuis soixante ans plus ou moins, pourquoi certains pays « se développent » (de quelque manière que nous comprenions cette expression) et pourquoi d'autres ne parviennent pas à entrer dans un chemin de croissance. Durante les années 1980 et jusqu'à la moitié des années 1990, la réponse néolibérale dominante dans les Institutions Financières Internationales (IFI) et dans les gouvernements qui les contrôlent a été synthétisée dans ce que nous connaissons comme le consensus de Washington. La manière de faire, imposée presque ouvertement aux pays débiteurs, a mis l'accent sur la libéralisation et l'ouverture des marchés. La solution au problème du développement viendrait des marchés qui, une fois dépouillés des barrières qui restreignent leur efficacité, feraient croître la richesse et feraient donc sortir les pays de leurs problèmes. « Arriver à ce que les prix soient ceux qui sont corrects » grâce aux ajustements du marché agit comme un authentique slogan.

Cependant, on a rapidement noté que les programmes des accords souhaités par les IFI non seulement avaient des coûts sociaux très élevés, spécialement pour les secteurs les plus vulnérables, mais également qu'ils étaient incapables de générer la croissance qu'ils promettaient. Il manquait quelque chose.

Vers la fin des années 1980 on commençait déjà à regarder vers la gouvernance comme une question dont on faisait peu de cas. La Banque Mondiale, dans un rapport de cette époque sur l'Afrique subsaharienne disait déjà que l'accord économique ne donnait pas de fruits de croissance dans la région en raison de la mauvaise gouvernance. Peu à peu,

accompagné par l'urgence des écoles économistes néo institutionnalistes, on se rendit compte que les marchés, par eux-mêmes, sans une forte structure institutionnelle sous-jacente, ne pouvaient pas fonctionner. « Les institutions sont importantes – en arrivait-on à se dire - et voilà une dizaine d'années que nous les avons oubliées, et parfois même rejetées ». Alors est né l'agenda international de gouvernance.

Gouvernance, pour le marché ou pour le développement humain ?

L'origine expliquée plus haut a extraordinairement conditionné le contenu et l'orientation des mesures de gouvernance. Bien que conscientes que le développement se jouait non seulement dans l'obtention de prix corrects mais aussi dans le fait de parvenir à une politique et à des institutions correctes, les IFI, par mandat, ne peuvent intervenir dans des matières de caractère politique des pays « clients ». L'expression « gouvernance » leur a servi pour intervenir en politique comme s'il ne le faisait pas, revêtant cet agenda d'un ton technocratique. La première génération de réformes de gouvernance se caractérise justement par un langage technique mais, surtout, parce qu'elle est nettement orientée au service du marché. L'important est de parvenir à des législations qui protègent les droits de propriété et les réformes judiciaires n'autorisant pas le non accomplissement des obligations contractuelles. Pour cela même, la corruption et la création d'une bureaucratie efficace ont été elles aussi – et continuent à être – des éléments

fondamentaux du discours et de la pratique de la bonne gouvernance de la part des IFI. De cette façon, avec des lois protectrices et des fonctionnaires honnêtes, un climat propice aux investissements pourrait être créé : ceux qui réalisent des investissements confieront davantage leurs économies et l'investissement est une condition préalable pour la croissance économique, authentique moteur – parfois même synonyme – de développement.

Face à cette vision technique et orientée vers le propre marché des IFI, parallèlement ont surgi, venant des organisations sociales et de certaines agences des Nations Unies, d'autres perspectives qui ont leur incidence sur le politique et sur l'importance d'une bonne gouvernance pour les secteurs exclus. Le centre d'attention n'est plus le marché et la croissance économique mais il devient le développement humain. Cette vision a souligné deux questions fondamentales : celle de la parole, participation et prise de pouvoir des groupes exclus, et celle de la transparence. Ces éléments sont fondamentaux pour les groupes appauvris, dans un double sens : comme fin en eux-mêmes, et comme moyens. En premier lieu, si nous concevons le développement humain comme un processus d'élargissement des capacités et de la liberté des personnes, avoir voix, être pris en compte et participer sont des éléments indispensables présents dans la définition même de développement. Ce sont des biens en eux-mêmes. En second lieu, de tels attributs sont des mécanismes pour que les pauvres puissent exiger des améliorations dans des services et des politiques mieux

La gouvernance est, en dernière instance, une question de pouvoir politique et non seulement quelque chose pouvant être résolu grâce à l'application de solutions techniques

adaptées à leurs intérêts. Autrement dit, ce sont des moyens qui renforcent leur position pour réclamer d'autres politiques augmentant leurs capacités, soit comme employés, consommateurs, récepteurs de services publics ou citoyens.

Cette seconde vision nous a rappelé que la gouvernance est, en dernière instance, une question de pouvoir politique et non seulement quelque chose pouvant être résolu grâce à l'application de solutions techniques. Parce qu'il en est ainsi, c'est également quelque chose de fortement contextuel, comme le sont les processus politiques. De là vient le fait que certaines prétentions d'appliquer des recettes politico institutionnelles universelles sont vouées à l'échec. Cependant, la reconnaissance des particularités de chaque espace ne fait pas oublier les processus globaux qui y ont leur influence. C'est une autre des caractéristiques de l'agenda alternatif de gouvernance que néglige l'agenda officiel. Quand nous nous interrogeons sur les sources d'une mauvaise gouvernance, cet agenda officiel situe tous les problèmes dans leurs propres pays, leurs institutions, leur culture. Logiquement, les IFI ne tiennent pas compte du fait que les pays riches, leurs grandes entreprises et les organisations internationales qu'elles contrôlent (elles-mêmes) font à leur tour partie du problème de gouvernance qui met à mal tant de pays du sud. Et cela à cause de politiques et pratiques spécifiques menées par eux-mêmes. Comme on a l'habitude de le dire à propos de la corruption, elle est comme le tango : il faut deux personnes pour le danser.

Cependant, il est sûr que les IFI elles-mêmes, spécialement la Banque Mondiale, fruit de l'urgence de l'agenda alternatif, ont incorporé dans leur discours, dans les années dernières, les idées de participation, prise de pouvoir et rendement de comptes. Cela a permis l'ouverture de certains espaces de participation intéressants pour les groupes exclus. Cependant, son authentique centre d'intérêt continue à être le marché et la croissance économique et non le développement humain.

Les capacités politiques des pauvres

Donc un agenda de gouvernance au service des secteurs exclus souligne sa dimension politique et son ultime référence à la distribution du pouvoir entre groupes sociaux. De même, partant des conditions locales ou nationales des processus d'exclusion, on cherche à les mettre en connexion avec les processus politiques et économiques globaux qui peuvent renforcer les schémas d'exclusion, mais qui peuvent aussi représenter des opportunités pour que les groupes exclus puissent faire face à de telles conditions locales (gouvernements locaux ou nationaux corrompus, capturés par des élites, ne respectant pas les droits humains, etc.).

C'est peut-être ici, alors que nous sommes proches de la fin de l'article, que nous sommes en mesure de donner une définition de gouvernance qui cadre avec ce que nous avons dit. Nous l'empruntons à Goran Hyden et ses collaborateurs :

la gouvernance se réfère à la formation et à l'administration des règles (formelles et informelles) qui règlent l'espace public, où l'état et les agents économiques et sociaux interagissent pour parvenir à des décisions.

Autrement dit, la gouvernance concerne le processus de formation des politiques et le comment les différents agents en jeu ont la capacité ou non d'avoir une influence dans ce processus.

Étant donné notre perspective et notre option pour les groupes appauvris, le travail pour la gouvernance doit se centrer sur deux tâches. D'une part nous devons identifier et faire bouger les obstacles institutionnels et régulateurs (formels et informels) qui empêchent que les groupes sociaux exclus soient agents politiques dans des processus de décision. D'autre part nous devons travailler pour fortifier les capacités politiques des pauvres, leurs possibilités d'établir des alliances avec d'autres secteurs sociaux pour produire des changements conduisant à une inclusion sociale.

Comment fortifier les capacités politiques des pauvres ? Dans les textes qui suivent nous allons voir différentes expériences dans lesquelles, d'une manière ou d'une autre, apparaîtront la nécessité de renforcer leurs ressources institutionnelles et d'organisation ainsi que les idées collectives qui conduisent à l'action. Ce sont des expériences qui nous parlent de récupération de la confiance et de l'estime de soi, de la capacité d'organisation communautaire, de la capacité d'interlocution avec des agents politiques et sociaux et de la formation de discours et idées mobilisatrices pour le changement. En définitive, elles révèlent des éléments essentiels de la gouvernance au service de son but ultime, celui qui a le plus de prix : le développement humain pour tous.

Nous offrons ces textes, avec l'espoir qu'ils vous seront utiles dans votre propre travail avec les groupes exclus et qu'ils vous encourageront à unir vos efforts au-delà de notre travail local afin de constituer un réseau travaillant plus efficacement pour une bonne gouvernance globale et pour la justice.

Original espagnol

Traduit par Françoise Pernot

Miguel González Martín
ALBOAN / IJND Governance Working Group
Plaza del Funicular 2
48007 Bilbao – ESPAGNE
<m.gonzalez@alboan.org>
www.alboan.org

Références bibliographiques

- Goetz, A.M. & Jenkins, R. (2005), *Reinventing Accountability. Making Democracy Work for Human Development*, Palgrave-McMillan.
- Houtzager, P. & Moore, M. (2003), *Changing Paths. International Development and the New Politics of Inclusion*, University of Michigan
- Hyden, G., Court, J. & Mease, K. (2004), *Making Sense of Governance. Empirical Evidence from 16 Developing Countries*, Lynny Rienner Publishers.
- PNUD (2002) *Profundizar la democracia en un mundo fragmentado*. Informe sobre desarrollo humano 2002. Ediciones MundiPrensa.

LA DÉFENSE DE L'EAU : LA LUTTE QUI ALLUME LE FEU POPULAIRE

Ismael Moreno SJ

Le 26 août 2003 quelques trente mille personnes du Nord, du Sud, de l'Ouest, de l'Est de l'Honduras ont cerné la capitale par ses quatre coins exigeant la non privatisation de l'eau potable. Dès les cinq heures du matin, les manifestants se sont regroupés aux quatre entrées et sorties principales de Tegucigalpa, dirigés par la Coordination Nationale de Résistance Populaire (CNRP), instance qui regroupe diverses organisations corporatives, sociales, populaires, indigènes et communautaires de toutes les régions du pays.

La goutte qui a fait déborder le vase a été la décision de la majorité des députés du Congrès National d'approuver une Loi Cadre d'Eau Potable et d'Assainissement de base, suivant les recommandations de techniciens de la Banque Internationale du Développement (BID). L'approbation a été obtenue le 14 août. Les chefs des partis politiques au Congrès National avaient signé, le 4 mars de cette même année, un engagement avec les organisations sociales honduriennes,

regroupées dans la CNRP, de n'approuver aucune loi sur l'eau potable qui ne soit le résultat d'un accord avec les divers secteurs de la société hondurienne. Les organisations populaires, à leur tour, se sont engagées à mettre en marche un processus de consultation qui conduirait à présenter, le premier juillet de cette même année, une proposition de loi d'eau remplaçant la proposition de loi élaborée avec le patronage de la BID.

Le premier juillet, la CNRP a présenté la proposition de loi, qui soutenait que la protection, l'administration et la préservation de l'eau devait être régie sur le principe de la souveraineté nationale et que l'État, sous aucun prétexte, ne pouvait éluder sa responsabilité sur ledit recours. Les congressistes reçurent la proposition de loi, mais ils la laissèrent aux oubliettes. La proposition de privatisation de l'eau, promue par la BID, en totale alliance avec le gouvernement de la République, contenait un piège qui a fait déraiser quelques dirigeants du mouvement populaire. Jamais la proposition de loi n'a été présentée comme étant un instrument pour obtenir la privatisation de l'eau potable. Elle a été présentée comme une proposition pour « municipaliser » le service de l'eau et contribuer ainsi à la décentralisation des services publics, justement ce pourquoi luttent divers secteurs sociaux et populaires.

Un argument important en faveur de la loi proposée par la BID et le gouvernement était l'inefficacité de l'institution d'état responsable d'administrer le service d'eau potable, embourbé dans une bureaucratie paralysante, dans la politisation de ses décisions et dans la corruption de ses fonctionnaires. La BID et le gouvernement se trouvèrent face à la grande opportunité de rompre avec une administration incompétente et à avancer vers la prise de pouvoir des municipalités en ce qui concerne l'eau, comme recours stratégique.

Avec ce piège, le gouvernement et les fonctionnaires de la

BID obtinrent l'appui de la majorité des 298 maires du pays. Cependant, les articles de la nouvelle Loi Cadre de l'Eau Potable et de l'Assainissement de Base prévoyaient le rôle des « prêteurs de service », ce qui signifiait que les municipalités pouvaient céder l'administration et le maintien de l'eau potable à des institutions ou organismes privés, avec un système de paiement qui garantisse tant l'efficacité du service qu'un gain pour eux-mêmes.

La Loi Cadre de l'Eau Potable et de l'Assainissement a été approuvée avec l'appui majoritaire des maires et d'un secteur important des Organisations Non Gouvernementales qui ensemble, tombèrent dans le piège que la loi proposée par la BID et le gouvernement renforçait la décentralisation et la prise de possession des municipalités quant à l'administration

des ressources naturelles. Le gouvernement central, avec l'appui de la BID, informa les maires : s'ils n'approuvaient pas la loi sur l'eau potable ils n'auraient plus la capacité de recevoir un prêt quel qu'il soit, qui serait destiné au milieu ambiant et à la protection des ressources naturelles.

Malgré cela, pour la première fois depuis des décennies, des représentations d'organisations de tout le pays se sont réunies pour planifier une action commune. Des copies de la proposition de loi qui se discutait au Congrès National ont été

distribuées dans toutes les régions du pays, et ont fait l'objet d'étude de la part de nombreuses organisations de base. Beaucoup se rendirent compte du piège qui était tendu et en ont déduit la claire tendance à la privatisation que contenait la loi dans les 65 articles qui constituaient la proposition officielle. De la même façon s'est organisé un processus de consultation sur ce que la population voulait par rapport à une loi sur l'eau capable de protéger les bassins, qui assurerait la préservation de l'eau et son administration efficace avec la participation du gouvernement central, des municipalités, des Conseils d'Administration de l'Eau, des Patronats Communaux et autres organisations communales.

La lutte pour la non privatisation de l'eau avait obtenu le miracle de convoquer et d'unir dans une lutte commune des régions caractérisées par de petites luttes intestines. La mobilisation du 26 août 2003 a été la plus grande expression d'unité autour d'un même objectif : défendre l'eau potable. Les préparatifs de cette grande mobilisation ont été pleins d'anecdotes. Dans quelques villes du Nord et de l'intérieur du pays, les habitants ont organisé des cagnottes pour ramasser de l'argent qui pourrait être utilisé au moment de négocier des autobus pour se rendre à la capitale. Dans d'autres villes, plusieurs émetteurs communautaires de radio sont arrivés à s'unir pour organiser des marathons dans le même but de ramasser des fonds.

Le Ministre de la Sûreté accusa même les manifestants de recevoir de l'argent du trafic de stupéfiants pour financer la marche populaire. D'autres fonctionnaires du gouvernement ont accusé des organismes internationaux de développement de contribuer par leurs fonds à mettre la pagaille et à déstabiliser le gouvernement de la République. Utilisant des infiltrés, le gouvernement parvint à exacerber les esprits et quand la marche s'est concentrée devant le Congrès National, un groupe de manifestants se lança à l'assaut des policiers qui

La lutte pour la non privatisation de l'eau avait obtenu le miracle de convoquer et d'unir dans une lutte commune des régions caractérisées par de petites luttes intestines

gardaient l'édifice public au point de provoquer une bagarre ce qui, finalement, mit fin au programme de la mobilisation.

Le gouvernement accusa les dirigeants de la mobilisation de profiter de la loi sur l'eau pour créer un climat de chaos et de déstabilisation politique, et tant la BID que le gouvernement lui-même lancèrent une forte campagne publicitaire autant de discrédit du mouvement de la lutte contre la loi d'eau que pour faire pression sur les maires et sur un secteur des ONG pour obtenir l'appui de la loi officielle. Finalement, la Loi Cadre de l'Eau Potable a été sanctionnée et ratifiée par le Président de la République. Deux ans après cette lutte, les municipalités s'empressent de chercher des « prestataires » qui soient dans la disposition la meilleure pour acheter le droit d'administrer le service de l'eau potable. L'approbation de cette loi a été l'antichambre de l'approbation du Traité de Libre Commerce avec les Etats Unis dans le cadre du processus de privatisation des divers services publics.

Cependant, en même temps que la lutte pour la non privatisation de l'eau potable, a été lancée dans le pays une lutte frontale pour la défense

Dans la protection et la préservation de cette biodiversité, dont jouit encore la région centre-américaine, repose le proche avenir de la lutte de résistance des secteurs sociaux et populaires

des forêts honduriennes de la façon suivante : des marches de centaines de kilomètres ont été organisées à partir de communautés de l'intérieur du pays jusqu'à la capitale, dans ce qui a été appelé « La Marche pour la Vie ». La BID et le gouvernement sont parvenus à l'objectif immédiat d'approbation de la Loi Cadre d'Eau Potable et ont mis en

marche les conditions pour son application. Le bilan de cette journée est un triomphe pour la BID et pour le gouvernement hondurien et une défaite pour le mouvement social de résistance.

Mais ce qu'ils ne sont pas arrivés à bloquer, c'est la conscience croissante, chez les citoyens, de la nécessité de lutter pour défendre les ressources naturelles et le milieu ambiant. Actuellement, diverses communautés de l'intérieur du pays se préparent à résister à l'application de la Loi Cadre de l'Eau Potable. Et elles s'apprentent aussi à résister à l'abattage, sans discrimination, des forêts, à l'usage du territoire et des ressources naturelles pour l'implantation de projets au bénéfice quasi exclusif des multinationales qui ont les yeux fixés sur cette région encore riche d'importantes réserves en biodiversité. C'est inévitable : dans la protection et la préservation de cette biodiversité, dont jouit encore la région centre-américaine, repose le proche avenir de la lutte de résistance des secteurs sociaux et populaires. Et, finalement, dans cette lutte réside le futur même de la propre vie de la société centre-américaine.

Original espagnol
Traduit par Françoise Pernot

Ismael Moreno SJ
Directeur, ERIC
Apartado 10, El Progreso, Yoro
HONDURAS, C.A
<directoreric@eric-sj.org>

VOIX RÉDUITES AU SILENCE - UN DÉFI POUR LA DÉMOCRATIE

Edmond Grace SJ

L'origine du Séminaire sur le dialogue sur la démocratie prend sa source dans le mouvement anti-drogue à Dublin au cours des années 90. Durant l'automne 1995, alors que j'étais curé de la paroisse jésuite St-François-Xavier de rue Gardiner, j'ai participé à une série de rencontres publiques qui menèrent à la création d'un réseau de groupes communautaires, d'organisations bénévoles et de syndicats qui tentaient d'influencer les politiques publiques sur les problèmes de drogues. Un an plus tard, on m'a demandé de présider une association de quartier. Cette dernière expérience a été particulièrement profitable parce qu'elle m'a fourni l'occasion de comparer mes notes avec mon collègue jésuite, Jim Smyth, qui avait été trésorier d'un groupe semblable situé dans le même quartier, et cela une dizaine d'années auparavant.

Les expériences de la rue Hardwicke

Au début des années 80, ce quartier de Dublin était devenu l'un des centres de trafic de drogue les plus importants, et ni la police ni les autorités locales n'agissaient vraiment pour y mettre fin. Le comité de la rue Hardwicke a marqué les débuts d'un mouvement ancré dans la communauté qui a attiré l'attention des médias internationaux. Par comparaison, les médias irlandais furent assez hostiles et leur attitude reflétait bien l'hostilité des autorités publiques. Dans certains milieux, on parlait de Jim comme étant le 'prêtre Provo' – le terme 'Provo' faisant ici allusion à l'IRA. C'était l'époque où les conflits en Irlande du Nord étaient en plein essor. En six mois, le comité avait cessé de fonctionner et, peu après, la situation se retrouva aussi dégradée qu'au début. Dans les années qui suivirent, celle-ci devait encore empirer.

Le deuxième comité de la rue Hardwicke fut formé en 1995, lorsque les résidents ont convoqué une réunion. Après celle-ci, un délégué, appuyée par des centaines de personnes en colère, fit le tour des maisons des différents vendeurs de drogues pour leur dire qu'ils n'étaient plus bienvenus dans le quartier. Cela fut un moment dramatique qui aurait pu se terminer dans la violence, mais les policiers avaient reçu l'assurance que la foule serait convenablement contrôlée. Le fait que la police ne soit pas intervenue fut un signe important de leur confiance en la population locale – et probablement le premier. En quelques semaines, le comité pouvait utiliser l'un des appartements comme bureau et avait des fonds pour employer une personne locale pour y assurer la permanence.

Leçons sur lesquelles on peut compter

La différence d'attitude par rapport à celle des années 80 était surprenante et reflétait le fait que, vers le milieu des années 90, le processus de paix en Irlande du nord était déjà bien avancé, et ce même si le premier cessez-le-feu de l'IRA n'avait pas tenu. Il y avait également un autre facteur à l'œuvre et qui était plus directement relié au problème de la

drogue. Un mois avant la mise sur pied du comité de la rue Hardwicke en 1995, il y avait eu un tollé public face au meurtre de Veronica Guerin, une journaliste qui avait enquêté sur le crime organisé et le trafic de drogue. La 'rue Hardwicke' avait la chance de se trouver au plus fort de la vague de détermination pour 'faire quelque chose' et quelque chose a été fait. Aujourd'hui, presque dix ans plus tard, ce quartier est transformé. En 1995, la moitié de ses résidents cherchaient à déménager, mais ces dernières années il existe une liste d'attente pour pouvoir y emménager.

Les choses ne seraient pas passées aussi bien pour la rue Hardwicke sans la bonne volonté de quelques fonctionnaires dévoués et éclairés qui étaient prêts à répondre au changement de l'attitude publique et à rendre les ressources disponibles. Ils ont eu l'appui actif de tous les représentants élus, tant locaux que nationaux. Ces individus ont tous contribué à changement d'attitude, lequel fut assez perceptible, particulièrement au sein des autorités locales et de la police. Comme dans toutes grandes organisations, il n'y a pas eu de changements soudains, mais un respect rafraîchissant envers les communautés locales a commencé à se faire sentir.

L'un des représentants qui a fourni son appui était le premier ministre de l'Irlande. Je me souviens, lors d'une occasion où je me trouvais avec le comité de la rue Hardwicke, qu'il avait passé un temps considérable avec nous. Un politicien perspicace, il devait savoir que cette matinée de travail n'aurait que bien peu d'effet en terme de support électoral, parce que les gens de la rue Hardwicke, à quelques exceptions près, ne votent pas. D'autres représentants élus furent également généreux avec le temps qu'ils nous accordèrent. Ils étaient tous des individus sincèrement préoccupés des gens et ils étaient tous prêts à admettre que la rue Hardwicke vivait une situation intolérable. Cette expérience de collaboration avec tant les fonctionnaires que les représentants élus m'a convaincu qu'il n'y avait pas de manque de bonne volonté de part et d'autre en ce qui concerne les questions de pauvreté en République d'Irlande- le tigre celtique. Et pourtant, de tout les pays de l'OCDE, c'est le tigre celtique qui possède le plus grand écart entre riches et pauvres.

La vague d'intérêt public sur les questions de drogues, qui a suivi l'assassinat de Veronica Guerin, s'est éteinte comme font toutes les vagues et le problème de drogue de l'Irlande n'a plus fait l'objet d'une attention publique urgente comme durant les années 90. En ce temps-là, il y avait un grand espoir parmi les groupes communautaires des quartiers les plus pauvres de Dublin que leurs difficultés seraient enfin entendues équitablement. Mais avec le déclin – et ce n'était qu'un léger déclin ! – de l'économie au début des années 2000, ils réalisèrent soudainement le peu de poids qu'ils avaient réellement.

La réponse des médias, ou plutôt l'absence de réponse, face aux événements de l'été 1995 dans le quartier déshérité du Nord de Dublin a été révélatrice. Les foules ont envahi les rues, non pas une fois, mais régulièrement et elles étaient en colère à propos d'un des plus grands problèmes sociaux du pays. Sans équivoque, ce fut un moment dramatique et

cela a eu lieu à quelques centaines de mètres des maisons d'édition des deux grands quotidiens d'Irlande. Ce mouvement n'a pas été limité au quartier défavorisé ; il s'est rapidement répandu à travers les banlieues les plus pauvres. C'était un déversement populaire de colère et de misère, mais pour les deux grands quotidiens, le 'Irish times' et le 'Irish Independent', cela ne les a même pas touchés. Les quotidiens populaires ont reconnu que ces événements étaient dignes de faire la nouvelle, mais ces derniers sont des journaux achetés par les pauvres. La différence de couverture entre les grands quotidiens et les journaux populaires et à sensations fut remarquable.

Cette expérience du mouvement anti-drogue de Dublin m'a ouvert les yeux sur comment la justice ne peut être efficace que lorsqu'elle attire l'attention publique sur une base continue jusqu'à ce qu'un changement politique commence à prendre forme. Pour atteindre ce but, il doit y avoir des fonctionnaires et des dirigeants des médias qui, non seulement comprennent que la franchise et la sensibilité envers les plaintes des victimes de l'injustice sont des parties essentielles de leur rôle social, mais qu'ils doivent aussi posséder les habiletés pour remplir leur rôle.

Aujourd'hui, en Irlande, les réalités de la compétition commerciale parmi les médias ainsi que la compétition électorale entre les partis politiques font en sorte que les histoires qui ont le plus besoin d'être entendues soient gardées en marge des préoccupations. Il y a une bonne volonté sincère parmi ceux qui occupent des postes à responsabilité, tant chez les élus que les fonctionnaires, mais le contexte politique régnant qui guide leurs réponses met l'accent sur le fait que les personnes des zones marginalisées sont trop démoralisées pour voter et que nous n'avons pas besoin de les écouter. Cela garantit que les préoccupations des pauvres et des marginaux s'accumulent et que leurs besoins spécifiques ne sont pas clairement articulés. Le processus politique ne leur rend pas justice.

Pendant ce temps, sur la scène nationale, l'électorat irlandais a rejeté le Traité de Nice (un des textes légaux de base sur lequel l'Union européenne et les communautés européennes sont fondées). Cela a été un rejet sans précédent par le peuple du leadership des partis politiques qu'ils avaient eux-mêmes élus. Cet événement a soulevé des questions sur le processus démocratique ; et cela, combiné avec ma propre expérience des politiques sur le terrain, a donné naissance à une série de conversations qui débouchèrent sur la mise sur pied du Séminaire sur le dialogue avec la démocratie.

Une politique différente

L'objectif de ce séminaire est de développer une autre approche du processus démocratique qui prend en compte les réalités contemporaines plus adéquatement en suscitant une conscience autocritique chez les personnes publiques ainsi qu'une franchise envers les besoins et les préoccupations de tous. Ce séminaire se compose de cinq membres du parlement national, quatre hauts fonctionnaires et huit activistes expérimentés dans la défense de la société civile. Il

La justice ne peut être efficace que lorsqu'elle attire l'attention publique sur une base continue jusqu'à ce qu'un changement politique commence à prendre forme

est présidé par un ancien membre du parlement européen. Chaque session est fondée sur un article préparé et mis en circulation à l'avance et prend la forme d'une discussion de table ronde.

La première session du séminaire a eu lieu en juin 2003. Lors de cette rencontre, j'ai offert comme point de départ de la discussion un article examinant la philosophie sous-jacente au processus démocratique ; il fut décidé qu'il valait la peine de faire un suivi divisé en quatre sessions sur les sujets suivants :- (i) le rôle de l'opposition, (ii) le représentant élu, (iii) le fonctionnaire, ainsi que (iv) le contexte global. Jusqu'à aujourd'hui, cinq articles ont été présentés et discutés ; ils sont maintenant en voie d'être révisés.

Quand tout cela sera fait, la prochaine étape consistera en une revue générale par le séminaire. Le but est de publier le produit final et, par après, de développer un programme pour populariser les idées parmi les groupes de la société

***Le nouveau cadre
part des prémices
que les élites
gouvernantes ne
pourront assurer
une stabilité à
long terme que si
elles s'ouvrent à
la voix de
l'opposition***

civile. Il pourrait également y avoir la possibilité de développer des outils de réflexion à l'usage des fonctionnaires et des politiciens.

Finalement, la dimension internationale ne peut être ignorée. Ce processus de réflexion sur la démocratie est incomplet parce que, avec les conditions actuelles, la démocratie elle-même est incomplète lorsqu'elle est cantonnée au seul cadre de la nation-état.

Le nouveau cadre, qui est actuellement développé par le séminaire sur le dialogue sur la

démocratie part des prémices que les élites gouvernantes ne pourront assurer une stabilité à long terme que si elles s'ouvrent à la voix de l'opposition et, en particulier, à la critique de leur relation avec la richesse, de leur propre préoccupation quant à leur image publique et de leur véritable détermination à être juste.

Ce thème reflète la méditation sur les Deux Étendards avec sa mise en garde sur le danger des richesses, des honneurs et de l'orgueil. Je crois que la mission de la Compagnie de Jésus pourrait bénéficier du fait que nous développons une compréhension mutuelle du processus démocratique, en prenant les implications politiques des Deux Étendards comme point de départ. Cela comblerait une lacune significative dans la doctrine sociale de l'Église, lequel semble à présent ne pas avoir une théorie du pouvoir souverain.

Original anglais
Traduit par Christine Gauthier

Edmond Grace SJ
Dialogue on Democracy
35 Lr. Leeson St.
Dublin 2 – IRLANDE
<egrace@jesuit.ie>

LA POLITIQUE, UNE BONNE NOUVELLE ?

Pierre Martinot-Lagarde SJ

Quels peuvent être les principales dimensions d'une formation à la politique pour des chrétiens qui puiseraient aux sources de la spiritualité ignatienne ? Il s'agit moins ici d'entrer dans une discussion sur nos sources que de marquer quelques accents à partir d'une pratique de formation engagée en France sous la forme d'une session « la politique, une bonne nouvelle ». Celle-ci rassemble tous les deux ans une centaine de jeunes de 18-30 ans issus de différents mouvements proches de l'action catholique ou de la Compagnie de Jésus. Notons une forte participation du Réseau Jeunesse Ignatien, de la Communauté vie chrétienne, du MCC (Mouvement des cadres et dirigeants chrétiens), de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), MRJC (anciennement Jac, Mouvement rurale de la jeunesse chrétienne). Ces jeunes portent en eux le désir ou le goût de s'engager pour les autres. Certains s'interrogent sur leur participation concrète à des partis politiques, des associations de solidarité... Le chemin qui leur est proposé reconnaît les différentes formes possibles d'engagement politique, il suggère quelques « passages » pour un discernement concret et en situation. En réfléchissant à son enracinement ignatien, on peut y lire une vision théologique centrée sur le Christ comme centre de gravité de toute forme de participation au monde.

***On peut y lire une
vision théologique
centrée sur le Christ
comme centre de
gravité de toute forme
de participation au
monde***

Différentes formes d'engagements

La première étape du parcours de formation est clairement d'aider à identifier la possibilité de différentes formes d'adhésion politique. Dans beaucoup de pays marqués par le pluralisme des valeurs, on ne peut plus identifier un parti ou une forme d'engagement politique que l'on pourrait immédiatement qualifier de chrétiens ou de catholique. Les jeunes sont d'abord confrontés à ce pluralisme. Aujourd'hui, aux États-Unis, on trouve des catholiques aussi bien chez les républicains que chez les démocrates. En France, cette situation est vraie depuis la fin de la première guerre mondiale. Même si l'adhésion à une foi, à une confession, est toujours susceptible d'être perçue comme une menace pour la cohésion nationale, les chrétiens ont aussi fortement participé au creuset français depuis 1945, ils ont favorisé l'unité du pays et son ouverture européenne.

Depuis la fin des années 70, cette situation ne fait plus débat au sein des chrétiens et ne menace pas la communion ecclésiale. En effet, en 1972, les évêques ont clairement pris position et reconnu le pluralisme. Ils demeurent à distance des mouvements d'extrême droite, ils côtoient plus familièrement tous les autres courants politiques. Parmi l'ensemble des chrétiens, certains sont fortement attirés par les idées, le charisme et l'assurance autoritaire d'un chef de courant d'extrême droite comme Jean-Marie Le Pen, mais ils

sont fortement minoritaires. Peu nombreux sont ceux qui fréquentent assidûment le parti communiste. Mais entre ces deux extrêmes, les chrétiens sont sans doute aujourd'hui davantage à droite qu'à gauche, et probablement assez nombreux à osciller autour du centre de l'échiquier politique.

Les jeunes qui participent à nos propositions reflètent cette diversité et se distinguent nettement de leur génération en n'étant pas indifférent à l'engagement politique. Pourtant peu d'entre eux sont véritablement engagés dans des partis ou affiliés à des groupes politiques. Quelques-uns exercent déjà des responsabilités à un échelon local. La majorité manifeste une certaine empathie vis-à-vis de la politique. Ils peuvent être attirés ou impliqués dans une « cause », ou participants d'un mouvement de jeunes dont la réflexion n'est pas politique. Culturellement, ils appartiennent à leur génération, leur regard n'est pas soutenu par une vision unifiée de la société. Souvent curieux, ils sont prêts à s'investir dans une direction ou dans une autre.

Quelques passages

Nombreux sont ceux qui reviennent après l'une ou l'autre session nous redisant le caractère « fondateur » de la proposition qui équivaut pour eux à quelque chose d'un « passage ». Au cours des jours passés ensemble, sans doute une source a-t-elle été mise en évidence, des blocages dénoués. Pour d'autres, le chemin n'a fait que commencer et nous continuons à les accompagner dans la suite. Je voudrais simplement noter quelques « manières de procéder » qui autorisent ces déplacements, qui donnent la liberté pour les vivre.

- Mettre les traditions politiques en dialogue. Un travail de la formation consiste à rouvrir un espace de débat qui respecte chacun et permette d'ouvrir les échanges. Les médias le plus souvent opposent, ils ne lient pas ou ne confrontent pas les opinions. Nous insistons là-dessus à travers un ensemble de conférence plus historiques, de débats et de rencontre avec des acteurs.
- Conjuguer toutes les dimensions d'une vie de communauté : échanges en assemblée, en petits groupes, accompagnement personnel ; liturgie eucharistique et prières ; repas, célébrations et fêtes ; travail en commun et individuel ; services aux uns et aux autres. Il s'agit de construire pour un temps de « passage » un groupe qui n'a pas vocation à perdurer dans l'avenir et qui devienne communauté d'Église.
- Faire place à l'invention et la créativité. En face des situations difficiles, il faut réinventer, bouger, rouvrir d'autres chemins. La pédagogie utilisée ne peut pas être passive. Au contraire, nous essayons d'allier jeux de rôles, enseignements, travaux de groupes, débats et discussions.
- Élargir le regard et aider à franchir les frontières. Dans les ateliers nous proposons une réflexion sur les situations de personnes en difficulté, sur les relations internationales, sur la place de l'Islam dans la cité.

La centralité du Christ

Si l'on cherche la vision théologique qui sous-tend cette proposition, il faut la rechercher du côté de la christologie. Ultimement, les organisateurs ont à cœur de rendre possible une relation personnelle et vraie avec le Christ, dans le respect des médiations humaines et ecclésiales. En même temps, nous ne voulons pas proposer une « retraite », où la relation « seul à seul » est privilégiée, où le retraitant découvre parfois dans un long combat, qu'il peut se tenir en vérité devant Dieu et se recevoir de lui. Il s'agit plutôt d'un jeu d'Exercices qui convoquent plusieurs dimensions de l'imaginaire pour que derrière les évidences se découvre la force de celui qui est à la fois « chemin, vérité et vie », jeu d'Exercices, qui est avant tout un parcours de formation.

Même si les équipes de préparation ne l'ont pas toujours clairement thématisée ou affirmée, la figure du Christ est pour nous clairement associée à la figure messianique d'Isaïe 61 « le Seigneur m'a donné l'onction ; il m'a envoyé porter la nouvelle aux pauvres, panser les cœurs meurtris, annoncer aux captifs la libération et aux prisonniers la délivrance, proclamer une année de grâce de la part du Seigneur ». Clairement, dans ce mouvement, être du côté ou aux côtés du Christ, c'est être aux côtés, ou du côté de ceux qui bénéficieront de la promesse messianique. Dès lors, dans la session, on confrontera les participants, par des jeux de rôles, par des témoignages, à la place des sans-voix, à celle des plus pauvres.

Amener de ce côté, dans un chemin spirituel, invite à se situer du côté du cœur, mais d'un cœur qui n'est pas « sans intelligence », d'un cœur qui sait relier et faire ses passages entre la mémoire évangélique, le quotidien des jours d'un engagement, les traditions des communautés politiques et ecclésiales. D'un cœur qui sait aussi délier les évidences, les équations trop simples d'un discours idéologique trop fermement tenu. Pour cela donc il faut donner à aimer. Cela passe par la rencontre de figures, d'hommes et de femmes dont l'engagement n'est pas toujours sans ambivalence et qui occupent différents niveaux de responsabilité. La diversité des rencontres et l'exigence de vérité dans le chemin permet un dialogue qui fait avancer. Cela passe aussi par la prière ou la méditation sur des textes évangéliques qui donnent à voir le Christ au milieu de son peuple, aimé, guérissant, et attentif aux uns et aux autres. Par la liturgie qui doit donner espace à chacun pour aller avec les autres à la rencontre de Celui qui est au cœur du monde. Par des récits et des enseignements qui permettent de faire mémoire de la manière dont des hommes ont fait des choix, se sont positionnés. Ainsi, par exemple, la relecture de l'enseignement social peut être fondatrice quand elle est portée par une mémoire chrétienne de tous les engagements sociaux de nos prédécesseurs en face de la révolution industrielle, du défi du développement ou de la paix.

Dans tous ces espaces, il s'agit véritablement d'oser une proposition ecclésiale qui corresponde aux termes que nous employons parfois dans la prière eucharistique : « Seigneur fais de ton Église, un lieu de vérité et de liberté, de justice et de paix, afin que tout homme puisse y trouver une raison

Clairement, dans ce mouvement, être du côté ou aux côtés du Christ, c'est être aux côtés, ou du côté de ceux qui bénéficieront de la promesse messianique

d'espérer encore ». Dans l'univers politique, la liberté est lieu de grande vulnérabilité : les rapports de force et de pouvoir sont omniprésents, l'individu se sent parfois menacé, impuissant ou manipulé. Toute proposition de formation, me semble-t-il, doit tenir cette alliance incertaine entre vérité et liberté afin de permettre à chacun d'avancer aux côtés des plus pauvres ou des sans voix, parce que c'est à leurs côtés que paraîtra le Seigneur de Justice. « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli... »

Pierre Martinot-Lagarde SJ
Directeur du CERAS - Rédacteur en chef de Projet
14, rue d'Assas,
75006 Paris – FRANCE
<pml@ceras-projet.com>

AVEC LES YEUX ET LE COEUR OUVERTS SUR LA GESTION PUBLIQUE : LA SURVEILLANCE URBAINE À PIURA - PÉROU Maximiliano Ruiz

En 2001 le Pérou, déconcerté, apprit que son Président, l'Ingénieur Alberto Fujimori, péruvien de naissance, avait abandonné le pays pour s'installer sur la terre de ses ancêtres, au Japon. La chute d'un régime autoritaire, centraliste et corrompu ouvrait de nouveaux chemins à des initiatives de la société civile. C'est dans ce contexte que CIPCA a développé et développe des programmes régionaux cherchant influencer les relations entre État et société civile¹ et, dans ce cadre, en s'associant avec d'autres ONG² situées dans diverses régions du pays, entreprend des actions de *surveillance citadine* (Projet

*La chute d'un
régime autoritaire,
centraliste et
corrompu ouvrait de
nouveaux chemins à
des initiatives de la
société civile*

Vigila Pérou).

Le nouveau consensus politique a permis d'instaurer une réforme longtemps retardée. La décentralisation faite et, dans son cadre, l'élection de gouvernements régionaux à la fin de 2002, quand les nouvelles autorités étaient à peine installées, nous avons constitué au sein du CIPCA, une petite équipe dénommée *Vigila Pérou-Piura*, comme lieu d'observation sur la gestion publique du Gouvernement Régional de Piura. Sa mission : obtenir l'information, construire des indicateurs, élaborer des relations, organiser des débats.

Peu à peu notre travail a été porté à l'intérieur du pays et a obtenu la reconnaissance de la société régionale, des moyens de communication, et celle des fonctionnaires et des autorités.

Simultanément, le Projet *Vigila Pérou* a été implanté dans 15 des 25 gouvernements régionaux du pays, ce qui nous permet de partager et de comparer les résultats dans un atelier national et d'avoir une vision claire des réussites et des obstacles de la décentralisation ainsi que le transfert des compétences du niveau central à ces instances de gouvernement.

Comment nous agissons

L'équipe de *Vigila Pérou-Piura* peut compter sur le support institutionnel de CIPCA, en particulier avec celui de son CEDIR. Il y a participé depuis l'identification et la définition du Module de variables pour pouvoir le suivre et compte sur un programme informatique pour le faire, ainsi que sur une stratégie pour le résumé et la vérification de l'information.

La promulgation de la Loi d'« *Accès et transparence de l'Information* » en 2002 par le nouveau gouvernement démocratique, qui oblige les autorités du secteur public à offrir l'information à qui la sollicite, a été un point d'appui pour nos activités, mais le fait de compter sur les indicateurs de « *Surveillance Citadine* », sur leur suivi et diffusion, a été vital pour obtenir l'application de cette norme pour la sphère publique et la valorisation de ses droits par la société.

En commençant le projet, nous avons fait de gros efforts pour présenter l'initiative et la faire connaître aux organisations et aux institutions publiques et privées, en particulier, à celles qui manifestaient de l'intérêt quant à ce thème, ce qui a permis d'établir des alliances pour amplifier les résultats.

Nous avons déjà réalisé six rapports ou *informes* (au début tous les trois mois et, en 2004, tous les quatre mois) dans lesquels nous rendons compte, analysons et diffusons le comportement du Module de variables, qui permet d'observer et de rendre compte à la population de la gestion régionale dans l'exécution de ses fonctions, en particulier en ce qui concerne le Budget, plus spécialement celui des investissements transparence et accès à l'information ; participation de la société civile, inclusion et exclusion ; et un suivi particulier de ces mêmes composantes dans deux secteurs sociaux : éducation et santé.

L'information collectée est analysée et, de plus, comparée avec la période antérieure, des commentaires et les recommandations correspondantes sont formulés ; en synthèse tel est le contenu de l'*Informe* ; celui est soumis d'abord à une phase d'approbation par les fonctionnaires du gouvernement régional, puis une présentation aux moyens de communication et, finalement, au public en général ; de façon complémentaire est organisé un débat par Radio Cutivalú ; pour que les résultats aient une diffusion massive, il paraît dans la page web <http://www.piuraonline.org>.

¹Le CIPCA (Centre d'Investigation et de Promotion du Campesinado) est une ONG qui appartient au secteur social de la Province du Pérou de la Compagnie de Jésus. En même temps que ses activités de promotion, elle dispose d'un centre de Documentation et d'Information Régional (CEDIR) et soutient un poste émetteur de radio de portée régionale, Radio Cutivalú.

²Dans le cadre du Consortium national Propuesta Ciudadana, duquel CIPCA est un des co-fondateurs .

Quelques résultats

Au début, le chemin a été dur, malgré l'insistance de la population pour avoir accès, dans la mesure du possible, à une information meilleure et analysée. Comme je l'ai déjà signalé plus haut, la Loi d'Accès à l'Information et transparence était déjà promulguée, mais pour un grand nombre de raisons, la population commune et courante n'avait pas de canaux pour bénéficier de son application. Au Pérou, comme dans d'autres parties d'Amérique Latine et du monde, les fonctionnaires et les autorités ne sont pas habitués ou ne veulent pas partager l'information. Il était important de commencer à développer une conscience de ce que signifiait l'application de cette Loi, sa portée et les

Au Pérou, comme dans d'autres pays d'Amérique Latine et du monde, les fonctionnaires et les autorités ne sont pas habitués ou ne veulent pas partager l'information

avantages qui en résultaient pour tous. Le travail réalisé a fait que, progressivement, se sont produits des changements favorables.

Au début, les fonctionnaires et les autorités y donnèrent peu d'importance car ils n'étaient pas présents aux réunions d'approbation des rapports. Maintenant on note un intérêt marqué pour que l'information, non seulement soit fournie de

façon opportune, mais pour qu'elle puisse être comprise dans toute sa dimension et, dans ce but, ils essaient de fournir les données nécessaires pour son élaboration et les autorités et les fonctionnaires de la haute Direction viennent aux réunions et même à la présentation publique de l'*Informe*.

Pour cela la mobilisation sociale qui s'est manifestée dès la publication du premier *Informe* a joué un rôle important, ainsi que la pression sociale qui, face à certains résultats préoccupants comme le montant élevé de la dépense courante face aux investissements, la lenteur dans l'exécution dans une région où il y a tant de demandes insatisfaites, les retards dans les transferts du niveau central au niveau régional, la réduction du montant, mal distribuée dans des zones plus urbaines, et la concentration dans certains secteurs, ainsi que le « quasi » abandon d'autres ; il en a été de même pour la production législative, la capacité de proposition des représentants, etc.

Ce qui est significatif c'est que les rapports de *Vigila Pérou-Piura*, se sont convertis en une référence importante pour la société civile, pour le suivi, la surveillance/contrôle citadine, pour le comportement et les agissements du gouvernement régional ; ils sont utilisés comme documents d'information pour le travail par des instances de participation urbaine comme l'*Assemblée des Délégués de la Société Civile*, et par ses représentants au *Conseil de Coordination régional- CCR*, (instance de participation, de concertation et consultative dans le gouvernement régional).

L'information quant aux secteurs de l'Éducation et de la Santé commence à être utilisée par les Conseils Régionaux respectifs de ces secteurs, pour formuler des réorientations à certaines politiques de secteur ; et par ce qu'il s'agit de thèmes sensibles, les moyens de communication, qui ont un rôle de grande importance pour rendre l'information proche

de la population, lui donnent une plus grande couverture et une attention qu'elle n'avait pas avant le début de cette initiative.

On peut aussi apprécier un changement d'attitude chez les journalistes qui, auparavant, ne tenaient compte de l'*Informe* que sur les sujets qui étaient matière de controverse avec le gouvernement régional, cependant, actuellement ils se joignent à la campagne quant à l'importance de la transparence et de l'accès à l'information, à l'inclusion et à l'exclusion, à la participation et aux secteurs sociaux.

Les autorités et fonctionnaires sont davantage sensibilisés et disposés à répondre à des demandes d'information, non seulement pour le projet, mais aussi pour les citoyens communs et courants. Nous avons pu constater cela après avoir soutenu la présentation de demandes de citoyens de la région, demandes auxquelles il a été répondu de façon opportune dans le délai prévu par la loi.

Un autre résultat tangible de cette initiative, c'est le fait que lors des dernières *Audiencias Regionales de Rendement de Comptes* de 2003, réalisées par le Gouvernement Régional, ont été distribués des résumés exécutifs, élargissant ou éclairant des sujets pour lesquels l'*Informe de Vigila Perú de Piura* avait provoqué des réactions dans la population.

Leçons et Conclusions

Une première constatation que nous pouvons tirer de l'expérience concerne l'opportunité et la conjoncture dans laquelle elle prend naissance, caractérisée par la grande sensibilité de la population par rapport au maniement des ressources publiques et de l'information qui ont fait suite à la révélation des « mafias » du

Les autorités, en particulier, comprennent chaque jour davantage que la surveillance de la population est une action qui contribue à améliorer les ressources et qui facilite leur participation dans le gouvernement

régime précédent, la lutte menée contre la corruption généralisée et institutionnalisée dans le pays, et l'urgence d'améliorer l'usage du peu de ressources dont on dispose.

Nous sommes parvenus à maintenir en éveil l'intérêt et l'attente de la population, par le fait de la périodicité et de la régularité des rapports, et par l'effort de remplir les engagements assumés ce qui permet de rendre visibles les tendances et les changements tant positifs que négatifs.

L'image du sérieux et de la responsabilité que la population a de l'Institution responsable de la mise en route de cette initiative a été obtenue, toute modeste mise à part, après 32 années de travail dans le secteur régional. Dans l'avenir, l'attention aux demandes, le maintien de cette initiative rendent urgentes l'ampliation des alliances.

En conséquence, l'Équipe du projet a assumé la responsabilité de partager cette expérience (instruments et méthodologies) avec d'autres institutions qui ont assumé la défense et l'accomplissement des droits des citoyens, l'un des cas concrets est celui de la *Defensoría del Pueblo*³ (Ministère du Peuple) à Piura, qui a comme fin la surveillance et l'observation de l'exécution du projet dans le secteur Santé

³Cela correspond au *ombudsman* dans d'autres pays.

de la région. Il s'agit là d'un bon exemple pour voir comment, à partir d'une perspective plus large comme c'est le cas du gouvernement régional de Piura, une observation spécifique peut être faite dans des secteurs comme ceux de la santé, de l'éducation, des transports, de l'agriculture, entre autres.

Les autorités, en particulier, comprennent chaque jour davantage, que la surveillance de la population est une action qui contribue à améliorer les ressources et qui facilite la participation dans le gouvernement pour faire face aux défis du développement.

L'expérience est une occasion de plus pour promouvoir l'objectif qui est de faire en sorte que la démocratie soit réelle dans nos pays latino-américains et de comprendre que cela dépend de notre engagement à tous, afin de parvenir à ce que la société civile apporte sa contribution, à une classe politique très discréditée dans le pays, et puisse assumer une responsabilité partagée dans la recherche du développement sur la base du dialogue, de propositions soutenues, de l'exercice de ses droits de citoyenneté, de l'équité et de la justice.

Original espagnol
Traduit par Françoise Pernot

Maximiliano Ruiz - Directeur, CIPCA- Piura
Av. San Ignacio de Loyola N° 300
Urbanizacion Miraflores, Piura – PÉROU
<mruiz@cipca.org.pe>

TSUNAMI, GOUVERNANCE ET «VIGILANCE SOCIALE–TAMIL NADU» *Les lignes de fracture mises à jour par le Tsunami*

Manuel Alphonse SJ

Les tremblements de terre comme les tsunamis révèlent les lignes de fracture géologiques constamment changeantes qui se trouvent sous la surface de la terre. Mais surtout, et c'est le plus important, ils exposent au grand jour les lignes de fractures socio-politiques au sein d'une communauté et d'une société, que ce soient les perversions et les exclusions socio-culturelles engendrées par le système des castes, ou la distribution inéquitable et inacceptable des ressources économiques et des pouvoirs politiques, ou encore la corruption, le manque de transparence ou le manque de responsabilité des organes de gouvernement...

Le tsunami de décembre 2004 qui a frappé les côtes asiatiques était sûrement porteur de nombreuses destructions : des centaines de milliers de vies humaines perdues, des moyens de subsistance obtenus au prix d'un travail titanesque s'étendant parfois sur plusieurs décennies anéantis par milliers, un nombre incalculable de familles et de communautés brisées en morceaux...

Mais comme pour toute catastrophe naturelle, les effets en sont proportionnellement ressentis davantage par les

membres les plus marginalisés de la société : les pauvres, les populations indigènes, les femmes, les enfants... Et, la plupart du temps, le désastre comme les ébauches de réponses qui le suivent engendrent une augmentation plus forte que jamais des inégalités et des injustices qui prévalent dans nos sociétés.

Le tsunami a généré une avalanche de sympathie en provenance du monde entier. Une aide financière importante a afflué et continue d'affluer. L'étape initiale des secours d'urgence a permis de s'en sortir tant bien que mal. Mais les communautés villageoises côtières frappées par le tsunami doivent maintenant faire face aux questions redoutables que sont la construction d'habitations permanentes et la constitution de moyens durables de subsistance.

Les populations marginalisées comptent parmi les plus robustes de toutes les communautés humaines et les plus capables de réagir dans l'adversité. Elles ont l'endurance et la force nécessaires pour résister même aux pires catastrophes et tout recommencer à zéro pour prendre à nouveau le rude chemin qui mène vers plus d'humanité et plus d'autosuffisance. L'expérience du tsunami ne déroge pas à cette règle. Alors que la grande majorité du monde extérieur tend à voir dans ces communautés côtières affectées des victimes, celles-ci n'ont pas attendu pour s'engager, lentement mais sûrement, dans le processus de reconstruction de leur vie et de leurs moyens de subsistance disloqués.

Le Tsunami et la gouvernance

Alors même que les communautés s'engagent sur la voie de la reconstruction, des défis énormes les attendent, tant au plan local, national que mondial. Ces difficultés menacent de remplacer le Tsunami d'origine naturel par un Tsunami d'origine humaine fait de corruption, d'oppression et d'exclusion, qui vient s'ajouter

aux détresses psychologiques et à l'incertitude des communautés déjà déracinées. Aujourd'hui, dans le processus de secours et de réhabilitation en cours, les communautés locales et leurs élus ont été largement écartés du fait de l'intervention massive de forces de décision nationales et internationales. Le tableau qui se dessine est celui de

Le tableau qui se dessine est celui de communautés affectées qui sont vues comme dépendantes et uniquement réceptrices de l'aide, plutôt que comme des sujets actifs du processus de reconstruction

communautés affectées qui sont vues comme dépendantes et uniquement réceptrices de l'aide, plutôt que comme des sujets actifs du processus de reconstruction. La responsabilité et la transparence, de la part des gouvernements et des agences internationales privées, ont brillé par leur absence.

Bien que ce soient les membres les plus faibles de la société – les petits propriétaires de bateau, les petits commerçants, les travailleurs salariés, etc. – qui aient été les plus affectés, la majeure partie des aides gouvernementales a été saisie par les membres les plus puissants – les propriétaires de chalutiers, les partis politiques et les entrepreneurs. Les femmes ont été les forces de soutien les plus efficaces dans les communautés après la catastrophe, mais elles ont été systématiquement tenues à l'écart de tous les processus de décision, aussi bien par les gouvernements locaux traditionnellement dominés par

les hommes, que par tous les niveaux de la machinerie gouvernementale. Les communautés de Dalits (les 'intouchables' d'autrefois) et d'autres communautés marginales qui ont toutes été affectées de la même manière par le Tsunami sont ouvertement discriminées en terme d'assistance gouvernementale et de part à recevoir dans le processus de réhabilitation.

La société civile et les Organisations Non Gouvernementales jouent un rôle créatif et de soutien. Mais là encore des problèmes de rivalité et de duplicité, le fait que se sont imposées des perceptions en provenance de l'extérieur sans tenir compte de la sagesse et de l'expérience locales, ont laissé les communautés affectées dans une situation confuse quant à leurs perspectives d'un avenir durable.

« Vigilance Sociale – Tamil Nadu », une initiative de gouvernance

Face à une telle situation, « *Social Watch* (Vigilance Sociale) – *Tamil Nadu* » se bat depuis le 26 décembre 2004 pour répondre en premier lieu aux difficultés d'organisation politique auxquelles sont confrontées les communautés affectées et pour chercher des réponses adaptées en lien avec les communautés locales. « Vigilance Sociale – Tamil Nadu » est un Centre de Recherche avec ressources propres à l'échelon de l'État du Tamil Nadu, situé à Chennai, la capitale du Tamil Nadu, qui est l'État de l'Inde le plus méridional et celui qui a été le plus touché par le Tsunami. « Vigilance Sociale – Tamil Nadu » a vu le jour après neuf longues années d'expérience au sein du Forum de Développement Social des Peuples du Tamil Nadu¹.

Le Forum de Développement Social des Peuples du Tamil Nadu a débuté ses activités il y a neuf ans comme regroupement de 19 réseaux d'organisations de masse, de mouvements et d'ONG à l'échelon de l'État. Au cours des neuf dernières années (1995-2004), il s'est révélé être une initiative crédible dans le domaine du contrôle de la politique publique, non seulement dans l'État du Tamil Nadu, mais encore au niveau fédéral. Le Forum a entrepris une série d'initiatives pour s'assurer que les intérêts de base des populations marginalisées de l'État – les Dalits, les tribus indigènes, les femmes, les enfants, les populations de petits pêcheurs et ceux qui vivent de leur travail non salarié – sont placés au centre des préoccupations du gouvernement de l'État du Tamil Nadu en matière de politique sociale.

Les budgets gouvernementaux reflètent les politiques et les priorités du gouvernement, ainsi que les préoccupations cachées des forces qui contrôlent le gouvernement. Très tôt, dès sa naissance, le Forum a identifié des moyens tels que l'analyse des budgets et la défense des droits (« *advocacy* ») comme étant des outils essentiels pour contrôler efficacement les perspectives de politique publique du gouvernement. Ses critiques variées des budgets (en particulier le budget dévolu aux Dalits, aux femmes et aux

enfants), ainsi que ses campagnes portant sur des processus budgétaires spécifiques ou sur leur contenu, ont fait du Forum la première initiative dans l'État du Tamil Nadu pour tout ce qui a trait à la défense des budgets et du contrôle de la politique publique. Ses études, parmi lesquelles se trouvent le « Rapport de l'an 2000 sur le Développement Social au Tamil Nadu » et le document intitulé « Papiers Blancs et Vérités Noires », ont été bien reçues par différents acteurs, tels que la société civile, les médias ou les décideurs politiques.

Se plaçant à l'interface des différents domaines que sont les revendications populaires, la recherche sociale et les décisions de politique publique, le Forum a joué des rôles-clés qui s'étendent à de nombreux domaines : former à la défense des droits des législateurs choisis et des représentants sélectionnés de gouvernements locaux ; développer des formulations alternatives de budget en collaboration avec des fonctionnaires et des bureaucrates sélectionnés ; conseiller les mouvements de masse dans leurs campagnes et leurs protestations ; assister des professeurs et des étudiants universitaires pour leur permettre de viser une pertinence plus grande dans leurs travaux de recherche en action sociale. En collaboration avec des initiatives similaires dans d'autres États de la fédération indienne, le Forum a permis d'établir à l'échelon national le Centre de Responsabilité Budgétaire et Gouvernementale (CBGA) à Delhi. Le Centre contrôle les piliers de la démocratie en Inde – le Parlement, l'Exécutif, le Judiciaire et les gouvernements locaux.

Les droits socio-économiques et le droit de subsistance des populations marginalisées (le droit à la santé, à l'éducation primaire, à la sécurité en matière d'approvisionnement en eau, à la sécurité alimentaire, au travail...) demeurent le point d'attention majeure de toute démarche de défense des droits en matière budgétaire et de tout effort de contrôle dans le domaine social. Telle est précisément la mission menée par « Vigilance Sociale – Tamil Nadu », qui est aujourd'hui membre fondateur et partie intégrante de la Coalition Nationale de Vigilance Sociale d'Inde.

Les réponses aux problèmes politiques de gouvernance provenant du Tsunami

Le Tsunami de 2004 et les problèmes politiques de gouvernance qui en sont les conséquences représentent un grand défi pour « Vigilance Sociale – Tamil Nadu ».

1. « À qui appartiennent les côtes ? »

L'un de ses premiers soucis, non des moindres, était d'assurer que, dans la cacophonie des voix émergeant de toute part, celle de ceux qui ont été affectés ne soit pas noyée. C'est pourquoi aussitôt après le désastre, « Vigilance Sociale – Tamil Nadu », en collaboration avec des organisations répondant à des objectifs similaires, a développé un « Forum des Citoyens pour les Victimes du Tsunami ». Il s'agissait d'un effort commun en vue de réunir des juristes, des universitaires et des représentants de la société civile, qui tous étaient convaincus que la meilleure réponse à apporter aux difficultés résidait chez ceux qui ont été touchés. Une série de conférences de presse, au cours desquelles les populations de pêcheurs et les communautés côtières affectées (incluant, en particulier, les femmes) furent rendues

¹ « Vigilance Sociale – Tamil Nadu » est une initiative laïque. Le Père Manu Alphonse SJ est un fondateur-rassembleur du Forum de Développement Social des Peuples du Tamil Nadu (TNPFS). Actuellement, il est le directeur de « Vigilance Sociale – Tamil Nadu ». Un autre jésuite, le Père John Kumar SJ est également étroitement associé au Forum depuis ses débuts et appartient maintenant au Personnel de Recherche de « Vigilance Sociale – Tamil Nadu »

capables d'interagir directement avec les mass media, aidèrent à faire retentir et entendre la voix du peuple.

Voici maintenant le temps où des intérêts commerciaux exercent leur pression sur le gouvernement afin d'évincer les communautés côtières loin de la côte, utilisant le Tsunami comme une excuse et jouant sur les craintes et les incertitudes des populations affectées. Les motifs, bien entendu, en sont l'appropriation des côtes pour les exploiter sans aucun souci de l'environnement. C'est aussi le temps où le Forum des Citoyens met en pleine lumière les droits coutumiers et les droits primordiaux que possèdent les communautés côtières sur la côte.

2. « Où va l'argent ? »

De l'argent, beaucoup d'argent – bourses et prêts – a afflué et continue d'affluer dans le pays à la suite du Tsunami. Trop, en réalité ! Les agences internationales disposant de fonds, submergées par l'élan de générosité des pays riches, ont été contraintes de forcer leurs partenaires locaux à dépenser d'énormes sommes d'argent dans un laps de temps très court, sans aucune considération pour la capacité des groupes à dépenser de telles sommes raisonnablement en un délai si bref ! Et maintenant ce sont les institutions financières internationales telles que la Banque Mondiale et la Banque de Développement Asiatique qui se lancent dans l'arène au nom des efforts de reconstruction. Et les gouvernements eux-mêmes, le gouvernement central comme le gouvernement d'État, avec leurs propres fonds ou avec les fonds issus des contributions volontaires du public, ont beaucoup d'argent à éparpiller.

Face à cette grande vague d'argent, la responsabilité, la transparence et la participation des personnes affectées ont été les principales victimes. Et, au milieu de tout cela, alors que les entrepreneurs, les partis politiques, et même quelques agences privées, ont avec succès détourné la plupart des fonds loin de leurs destinataires réellement dans le besoin, les communautés touchées, avec leurs maigres ressources propres et leurs fonds, ont couru à droite et à gauche pour obtenir les aides et l'argent utile pour la réhabilitation qui leur est légalement dû.

Dans les premiers jours qui ont suivi le Tsunami, « Vigilance Sociale – Tamil Nadu » a donc travaillé avec de nombreuses organisations pour aider les personnes affectées à faire valoir leurs droits légaux aux aides et aux compensations. Cette aide passe par une assistance au dépôt de demandes devant les tribunaux et les cours de justice ou à l'organisation de la mobilisation collective, parmi bien d'autres efforts similaires. Pour le moment, sur la base d'une demande provenant de nombreux partenaires, « Vigilance Sociale – Tamil Nadu » s'occupe de développer des mécanismes pour contrôler de manière indépendante tout le domaine du financement du Tsunami de la part du gouvernement comme de la part du secteur privé. Des mécanismes tels que des « Audits d'Équité Sociale », des « Tribunaux Populaires » et des « Auditions Publiques » sont en cours d'exploration et seront bientôt mis en œuvre pour devenir opérationnels dans un futur proche.

3. « Qui est responsable du Tsunami ? »

Est-ce Dieu ? La nature ? Aucune catastrophe naturelle n'est totalement exempte de facteurs humains. Les impacts inégalement répartis du Tsunami nous révèlent que même une catastrophe naturelle telle que le Tsunami est accentuée par des causes humaines. Sans invoquer les liens possibles avec les essais nucléaires sous-marins effectués dans les environs, les lieux qui ont été identifiés comme les plus affectés sont les lieux où il y a eu des exploitations illégales de carrière de sable, des destructions de mangroves et de boucliers naturels le long de la côte, ainsi qu'une politique de développement qui a poussé les pêcheurs à s'installer dans des zones littorales exposées.

La préparation pour faire face à la catastrophe était par ailleurs inadéquate et la léthargie initiale des services gouvernementaux a été en réalité choquante. Là où les populations ont eu ne serait-ce qu'une heure de préavis de la part de sources indépendantes, de nombreuses vies ont été sauvées. « Vigilance Sociale – Tamil Nadu » est en contact avancé avec des groupes de la société civile de l'État du Gujarat (Tremblement de terre en 2001) et de l'État de Orissa (Cyclone

exceptionnel en 1999). L'intention est d'établir un service indépendant de « Vigilance – Catastrophe » dans le pays. Pendant ce temps, des efforts sont également réalisés pour préparer et soumettre au débat public un « Code de sauvetage » modèle et une « Loi de gestion de catastrophe », tout en faisant du lobbying auprès du gouvernement de l'État.

Face à la tragédie, l'assistance et les secours immédiats attirent beaucoup l'attention du public. Mais lorsque manquent des systèmes de gestion transparents, responsables et participatifs, une grande partie de cette aide et de ces efforts de réhabilitation et de reconstruction a tendance à être détournée et finit par atteindre des objectifs opposés à ceux qui avaient été initialement visés. Prendre en main les difficultés de gouvernance comme faisant partie intégrante de la bataille menée par les communautés affectées pour reconstruire leurs vies et leurs moyens de subsistance est essentiel. Tel a été l'objectif de « Vigilance Sociale – Tamil Nadu » dans tout son travail lié au Tsunami. Ainsi se poursuit la tradition du Forum développée depuis neuf années, durant lesquelles le Forum a bataillé et fait du lobbying afin que soient mises en place les procédures de bonne gouvernance et de développement global. Les succès sont minces et loin des espérances, il est vrai, mais ces petits succès et la pression croissante exercée par divers secteurs de la société civile nous donnent la force de poursuivre la route.

Original anglais

Traduit par Hervé-Pierre Guillot SJ

Manuel Alphonse SJ
Social Watch—Co-convener, TNPFS
202, Chitra Avenue Shopping Inn
9, Choolaimedu High Road
Chennai 600 094 – INDE
<manu50@md4.vsnl.net.in>

RECHERCHE DE STRATÉGIES DE PAIX ET D'ALTERNATIVES DE DÉVELOPPEMENT

L'Association de Conseils Communautaires et d'Organisations du Bajo Atrato –ASCOBA– Chocó, Colombie

Alejandro Angulo SJ

L'Association de Conseils Communautaires et d'Organisations du Bajo Atrato –ASCOBA–, est une organisation ethno-territoriale de paysans noirs et métisses dont l'objectif essentiel est la défense de la vie dans le territoire. Elle cherche pour toutes les communautés une meilleure qualité de vie intégrale, tenant compte de l'élaboration et de la mise en place de plans de développement ethnique qui répondent aux nécessités économiques, sociales, culturelles et politiques de la population. ASCOBA représente un total de 54 Conseils Communautaires dans sept vallées différentes.

ASCOBA est le résultat organisé de l'accumulation de plus de 20 ans de lutte pour le territoire. Son travail s'est intensifié en 1997, suite à la dégradation du conflit armé dans la région. Historiquement, le département de Chocó, et le Bajo Atrato en particulier, a souffert d'un processus d'exclusion sociale et économique de la part de l'État colombien, lequel a favorisé la consolidation de groupes armés illégaux qui, élaborant leurs propres projets politiques et économiques, se disputent le contrôle social du territoire. Bientôt la Force Publique et les groupes paramilitaires affrontèrent la guérilla des FARC, et ce fut le détonateur pour le commencement des déplacements forcés les plus grands que l'on ait enregistré dans l'histoire du pays : entre décembre 1996 et mars 1997, plus de 6.000 paysans noirs et métisses arrivèrent dans la commune de Pavarandó.

Depuis lors, les communautés accompagnées par l'Église, les organismes de coopération internationaux et diverses organisations de défense des droits de l'homme se sont engagés dans la recherche de solutions à la situation critique dans la région. Les communautés ont avancé sérieusement dans l'élaboration d'un ensemble d'exigences envers l'État et les groupes armés pour le respect des droits de l'homme et pour l'adoption de politiques qui respectent leurs droits économiques, sociaux et culturels. Le résultat de tout cela fut la création en 1998 des Communautés de Paix. En leur temps, les Communautés de Paix furent la meilleure stratégie pour garantir et consolider le retour de la population du Bajo Atrato et pour réclamer l'attention de l'État sur les divers problèmes qui frappaient la région.

Ce processus compta sur un grand appui des ambassades et pays amis, qui s'engagèrent avec les communautés dans la recherche de solutions au conflit social et armé dans la

région, ainsi que dans la mise en place de politiques qui amélioreraient leurs conditions de vie. Paradoxalement et grâce à l'appui offert par les pays amis, le processus des Communautés de Paix fut largement reconnu au niveau international, alors que la réponse de l'État parvint toujours avec grande parcimonie.

À partir de l'expérience d'organisation des Communautés de Paix, les populations noires et métisses du Bajo Atrato firent non seulement face aux intérêts des acteurs armés qui prétendaient engager la population civile dans leur propre logique de guerre, mais encore elles réaffirmèrent les droits économiques, sociaux et culturels que comme ethnie noire elles possèdent. De cette manière, les communautés ont reconnu catégoriquement, dans le renforcement de leur processus d'organisation, une stratégie nécessaire et pertinente non seulement pour résister aux pièges des acteurs armés, mais aussi pour défendre leurs territoires contre les divers intérêts et méga projets économiques qui prétendent s'imposer dans la région, atteignant ainsi l'exercice plénier de leurs droits économiques, sociaux et culturels.

Au milieu de ce panorama complexe, les communautés du Bajo Atrato se sont organisées pour consolider un mouvement social fort et cohérent, basé sur les préceptes politiques que contient la loi 70 de 1993, l'outil juridique le plus solide avec lequel compte les communautés noires. Cette loi leur reconnaît le droit à un titre collectif pour leurs territoires ancestraux.

Par le fait de se constituer en organisation ethno-territoriale, s'inscrivant dans le cadre de la loi de Communautés Noires, ASCOBA et les divers Conseils Communautaires ont commencé à faire face au conflit social lié aux intérêts avec lesquels le grand capital s'approche de ses territoires. Aujourd'hui encore viennent s'implanter des méga projets économiques qui, avec leurs modèles de développement étrangers, mettent en péril l'identité culturelle et l'autonomie des peuples noirs. Parmi les projets en gestations, l'on trouve la culture à grande échelle de palme à huile, l'exploitation sans discernement des ressources naturelles comme le bois et l'arracacho, les menaces latentes de construction d'un canal interocéanique Atrato-Truandó, et les projets de recherche sur la biodiversité et son exploitation, recherches qui font partie des politiques de mondialisation dans lesquelles s'inscrivent les traités de libre échange avec les États-Unis.

De cette manière, ASCOBA représente une autre forme de collaboration entre les communautés, les institutions, l'État et les autres acteurs sociaux qui sont présents dans la zone, dans la mesure où ils génèrent l'intégration des Conseils communautaires et stimulent la participation active des communautés. Pour cette même raison, quatre axes stratégiques de travail ont été définis : la défense de la vie, la défense du territoire, le respect de son autonomie et l'exercice de son identité culturelle.

Prenant part à ce travail, ASCOBA a commencé l'élaboration de ses propres plans de développement ethnique, progressant dans l'auto-diagnostic et dans l'identification non seulement de ses nécessités, mais surtout

Les populations noires et métisses du Bajo Atrato réaffirmèrent les droits que comme ethnie noire elles possèdent

Le département de Chocó, et le Bajo Atrato en particulier, a souffert d'un processus d'exclusion sociale et économique de la part de l'État colombien

dans la reconnaissance de ses potentialités, ce qui les conduit à chercher des voies de développement viables en accord avec ses particularités culturelles et les possibilités locales.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, les communautés du Bajo Atrato, à travers ASCOBA, non seulement résistent à la guerre et aux actions arbitraires que commettent les acteurs armés, mais aussi, comme groupe ethnique, résistent aux empires économiques qui désirent faire de ces territoires des moyens de production pour enrichir le grand capital, font face aux hommes de mauvaise foi qui recherchent à ravir leurs terres et à toute politique qui prétendrait ignorer leurs particularités culturelles, sociales et économiques.

Les communautés du Bajo Atrato résistent non seulement à la guerre mais aussi, comme groupe ethnique, aux empires économiques

Original espagnol
Traduit par Guilhem Causse SJ

Alejandro Angulo SJ
Director General, CINEP
Carrera 5, n. 33A-08
Bogotá – COLOMBIE
<alejandroangulo@cinpe.org.co>

OFFRIR DES ALTERNATIVES POUR HABILITER LES INSTITUTIONS À TRAVAILLER AVEC LES PAUVRES

Réseau des différents intéressés

Anna Marie A. Karaos

Le gouvernement des villes constitue l'un des défis les plus urgents auquel font face plusieurs pays pauvres et en voie de développement. Alors que la compétition pour les ressources s'intensifie, de nombreux pauvres des grandes villes du monde se trouvent marginalisés et privés d'un des droits les plus fondamentaux pour assurer leur survie – une terre pour y habiter. Gouverner signifie également équilibrer les besoins sociaux et économiques et s'assurer que les sections les plus vulnérables de la population, qui dans les pays pauvres constituent la majorité, aient accès aux ressources disponibles. La mobilisation organisée et informée des personnes pauvres, soutenue par des groupes des classes moyenne et professionnelle et par des réseaux internationaux, peut aider à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils respectent cela.

Dans plusieurs pays pauvres, la population urbaine croît si rapidement qu'un nombre considérable de citoyens habitent illégalement sur des terres qui sont propriétés de l'État ou

bien encore privées. Ce mouvement non planifié et non réglementé des populations, surtout des familles pauvres immigrant en ville à la recherche d'emploi, a donné naissance à de multiples colonisations urbaines informelles où les habitants n'ont aucun titre légal. Étant illégale, la population de ces communautés n'a droit pour ainsi dire à aucun service ou infrastructure du gouvernement ; pire encore, ils doivent vivre avec la menace constante d'expulsion.

Les résidents urbains « informels » constituent ainsi l'une des catégories les plus importantes des pauvres dans un pays comme les Philippines. Aujourd'hui, ils sont environ 14 millions sur une population totale de 80 millions de personnes – c'est-à-dire environ un tiers de la population urbaine. Le haut taux national de chômage signifie que de nombreux pauvres urbains sont des travailleurs occasionnels ou autonomes, et dès lors très dépendants de la proximité des centres d'affaires urbains pour pouvoir gagner leur vie. Considérant leur manque de biens propres, leur peu d'éducation et leurs habilités limitées, ils gagnent à peine suffisamment pour répondre à leurs besoins de base.

Les résidents urbains « informels » constituent ainsi l'une des catégories les plus importantes des pauvres dans un pays comme les Philippines

La lutte pour la terre

Metro Manila, le centre urbain le plus grand des Philippines, était le lieu de résidence de quelques trois millions d'habitants illégaux lorsque la population s'est insurgée en 1986 pour ouvrir la voie à la transition de

la dictature vers la démocratie. La révolution du « pouvoir du peuple », comme cela a été nommé, était largement un phénomène urbain et a déclenché une invasion de bandes de terre inutilisées et inoccupées dans la région métropolitaine par plusieurs familles pauvres. Ils espéraient que le nouveau gouvernement, mis en place après la révolution, émettrait un décret pour effectuer une redistribution des terres.

En se confrontant ouvertement au gouvernement engagé vers la démocratie et en testant les limites de ce nouvel espace démocratique, créé par le changement de régime, les mouvements populaires se sont mobilisés activement sur des questions affectant les groupes marginalisés de la société philippine. La première législation sociale importante sous le nouvel ordre démocratique a été une réforme agraire adoptée en 1987. La loi ordonnait la redistribution des terres agricoles aux fermiers occupants qualifiés et établissait des plafonds concernant la propriété des terres agricoles dans le pays.

Bien que la loi elle-même n'accordât pas tout à fait ce que les fédérations de fermiers demandaient, son adoption donnait le signal de la reconnaissance du besoin d'une forme quelconque de redistribution sociale dans la société philippine ; cela a été perçu comme un impératif de la démocratisation. Inévitablement, avec le passage de la loi sur la réforme agraire, la distribution des propriétés agricoles est devenue le thème de la mobilisation des mouvements populaires de l'époque, y compris pour les pauvres en milieux urbains.

Encouragées par le passage de la loi sur la réforme agraire, les communautés organisées ainsi que les organisations

fédérées des pauvres en milieux urbains ont commencé à intensifier leurs revendications à propos d'une réforme sur la propriété des terres urbaines. L'idée de la redistribution des terres urbaines, ou réforme foncière urbaine, est ainsi rapidement devenue un point de ralliement et une base d'unité pour ces groupes. De plus en plus de discussions ont été amorcées sur cette question par différents groupes, dont certains étaient engagés dans leur propres moyens de pressions pour influencer les législateurs afin qu'ils adoptent une loi sur la réforme foncière urbaine.

L'inhumanité des expulsions forcées

Au début, les efforts de lobbying, non concertés et dispersés, n'arrivaient pas à exercer assez de pressions sur les législateurs afin qu'ils accordent une attention sérieuse à cette question. Puis, en septembre 1990, une expulsion particulièrement violente est survenue, impliquant une communauté urbaine pauvre qui occupait une parcelle de terre privée dans le voisinage des bureaux nationaux législatifs. Environ une centaine de familles ont été jetées à la rue et deux personnes sont mortes après qu'une équipe de démolisseurs de 200 personnes, envoyée par le maire et appuyée par les militaires, eut envahi la communauté sans préavis ou injonction. L'équipe de démolition a détruit sans pitié les maisons, sourds à l'appel au dialogue des habitants ; et ils emportèrent leurs biens. Les gens trouvèrent refuge dans une église du voisinage où un jésuite, le Père Joel Tabora SJ, était le curé.

Le Père Tabora, qui oeuvrait alors à l'*Institute for Church and Social Issues* (ICSI - Institut sur l'Église et les questions sociales), un centre social jésuite lequel avait entrepris une recherche sur le logement des pauvres en milieux urbains, a immédiatement rencontré l'archevêque de Manille, le Cardinal Jaime Sin, connu pour être très direct politiquement, ainsi que le comité de la Conférence des évêques sur la réforme foncière urbaine, composé d'hommes d'affaires et d'évêques. Une exhortation pastorale du Cardinal a été publiée peu après, enjoignant les législateurs à adopter une loi sur la réforme foncière.

Centres sociaux et coalitions en faveur de la réforme

Pendant que l'appui de l'Église pour les pauvres en milieux urbains était mobilisé, le centre social jésuite ICSI travaillait à consolider les groupes de pression pour la réforme urbaine en faveur des pauvres.

Rassemblant les différentes organisations de citoyens pauvres intéressées dans cette question et les mettant en contact avec des ONG favorables à leur cause ainsi qu'avec des gens de la classe moyenne, ICSI a catalysé la formation d'une coalition pour la création d'un Groupe de travail sur la réforme foncière urbaine (ULR-TF *Urban Land Reform – Task Force*). Le ULR-TF, formalisé en avril 1991, a mis sur pied, en collaboration avec ICSI et d'autres ONG, un comité technique. Ce comité a dès lors coordonné les activités de la coalition et ébauché une version légale des dispositions qui devaient constituer l'objectif des pressions exercées par celle-ci.

Une mobilisation sans précédent des groupes de citoyens pauvres, appuyés par de nombreux groupes émanant des classes moyenne et professionnelle ainsi que de l'Église, a émergé et exercé des pressions sur le Congrès et le Sénat. Le mouvement social réunit dans cet effort de lobbying par le ULR-TF était si fort que dans moins d'un an après la formation de la coalition, le projet de loi sur le développement urbain et le logement (UDHA) fut adopté et signé en mars 1992.

Qu'est-ce que la loi a changé ?

Comme avec la loi sur la réforme agraire, la loi sur la réforme foncière n'était pas idéal et ne répondait pas à toutes les aspirations des pauvres. Entre autre, elle ne prévoyait pas de redistribution directe des terres urbaines. Néanmoins, il y avait un progrès substantiel en offrant pour la première fois un accès à la propriété pour les pauvres, au logement, un bail sérieux et une protection contre les démolitions.

La loi exigeait la tenue d'un inventaire et une allocation de terres par les gouvernements locaux en vue d'assurer un nombre suffisant de terrains où les pauvres des villes pouvaient bâtir leurs maisons. Les subdivisions privées des développeurs étaient également requises de mettre de côté 20% des terres couvertes par leurs projets ou du coût total du projet pour des logements subventionnés. Les logements sociaux sont une catégorie de logements dont le coût est plafonné par le gouvernement et dont les bénéficiaires sont des habitants pauvres des bidonvilles illégaux.

Tout aussi important, la clause qui protégeait les locataires illégaux contre les évictions et les démolitions arbitraires et inhumaines. Après tout, c'était une démolition tragique qui avait déclenché l'intensification des moyens de pression en faveur de la réforme foncière par les pauvres des régions urbaines. La loi sur le développement urbain et le logement décréta qu'aucune démolition ne pouvait avoir lieu sans un ordre de cour en bonne et due forme, des consultations populaires, 30 jours d'avis et, plus important encore, sans disposition de relocalisation pour les familles déplacées. Pour la première fois, il y avait une protection légale accordée aux habitants pauvres des bidonvilles occupant de terres sans aucun titre.

Le soutien des multiples intéressés pour faire appliquer la loi

Aussi difficile et éprouvant que cela avait été de faire pression pour l'adoption de loi sur le développement urbain et le logement, cela constituait encore la partie la plus aisée. Faire respecter et mettre en œuvre cette loi s'est révélé l'étape la plus exigeante et la plus longue de la lutte pour le droit des pauvres à un coin de terre pour vivre en paix. Jusqu'à présent, treize ans après la mise en place de la loi, ICSI continue toujours à travailler pour la mise en oeuvre totale et fidèle de certaines des dispositions de la loi.

Les dispositions concernant l'éviction et la relocalisation sont parmi ces dispositions. Bien que la loi prévoie une allocation pour les familles déplacées, cela n'est pas respecté

*Considérant
l'ampleur du
problème des sans-
abri en milieu
urbain, il est
important
d'impliquer
différents acteurs
et institutions*

dans tous les cas. Néanmoins on peut légitimement dire qu'il y a, aujourd'hui, moins de cas de démolitions sans plan de relogement, particulièrement dans le cadre des projets d'infrastructures financés par le gouvernement, qui souvent provoquent un déplacement massif des locataires illégaux.

Sur ce point, le rôle des organisations internationales en élevant les normes d'aide à la relocalisation et en s'assurant que le gouvernement observe ces normes, a été crucial. En plus de faire des représentations directement auprès des agences de logements chargées des projets de relocalisation, ICSI a négocié avec les institutions étrangères finançant les projets d'infrastructures, les poussant à considérer la qualité de l'aide au déménagement devant être donné aux familles déplacées. L'Institut a également suivi et évalué les projets de relocalisation afin de déterminer leur impact sur les familles touchées par la mesure. Leurs conclusions ont été données aux agences gouvernementales et aux bailleurs de fonds étrangers. Ces études ont démontré que la relocalisation à un endroit éloigné cause à long terme un appauvrissement pour certaines familles plus vulnérables, même si la majorité sont en mesure de reprendre le dessus après quelques années.

Pour cette raison, ICSI a adopté une stratégie de plaidoyer à deux volets appuyant la relocalisation urbaine : premièrement, en aidant les gouvernements locaux à trouver des moyens de rendre possible la relocalisation urbaine ; et deuxièmement, en travaillant avec les organisations des pauvres urbains, qui aident les communautés dans les zones à hauts risques à acquérir des terres grâce à l'épargne et à l'accès aux fonds de développement. ICSI fait partie d'un réseau d'ONG engagé également dans la mise en œuvre de projets d'amélioration, par les communautés de pauvres en régions urbaines, des conditions de vie des bidonvilles dans plusieurs villes. Cela est fait avec l'aide des ONG et des gouvernements locaux et avec la contribution financière d'agences multilatérales. Cette approche englobant les différents intéressés est documentée, étudiée et affinée à travers des projets pilotes qui pourront éventuellement être reproduits.

Établir des partenariats et développer des habiletés

Considérant l'ampleur du problème des sans-abri en milieu urbain, il est important d'impliquer différents acteurs et institutions dans le projet commun de donner aux pauvres accès à la propriété, au logement et à la location protégée. Il y a aujourd'hui, provenant de plusieurs pays, de nombreux modèles d'arrangements institutionnels pour loger les pauvres qui sont des partenariats entre les communautés, les ONG, les gouvernements locaux, les professionnels et les institutions financières. Inutile de dire que le plus important reste encore la mobilisation et l'organisation continue des pauvres eux-mêmes, afin qu'ils jouent un rôle actif dans l'orientation du développement de leurs propres communautés. Mais, tout aussi nécessaire, est la dissémination de l'existence même de ces arrangements ainsi que le développement des habiletés des différents acteurs afin qu'ils possèdent les compétences nécessaires pour remplir leur rôle respectifs. ICSI continue son travail

dans cette ligne de pensée. La mise en réseau a été une compétence cruciale essentielle pour un tel travail.

Original anglais
Traduit par Christine Gauthier

Anna Marie Karaos
Directrice Exécutive
Institute on Church and Social Issues
2/F ISO Building
Social Development Complex
Ateneo de Manila University
Loyola Heights, Quezon City 1108
PHILIPPINES
<akaraos@ateneo.edu>

RELATIONS ENTRE L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ CIVILE : Élaboration d'un Agenda de propositions Ricardo González Camacho

L'« Agenda de propositions de la société civile » a été élaboré à partir des préoccupations exprimées par les organisations membres du Forum citoyen¹, dont les priorités sont le renforcement des relations entre l'Etat et la société civile, la garantie d'une gouvernance démocratique indispensable au développement socio-économique et la lutte contre la pauvreté.

Le Forum citoyen, qui suit de près la réalité locale, est de plus en plus préoccupé par la gouvernance dans le pays depuis qu'un groupe du Parti de la Révolution Dominicaine (PRD) a réussi à modifier la constitution pour permettre la réélection du président. En imposant leur propre candidat aux élections présidentielles ils ont provoqué une scission au sein du PRD, au pouvoir de 2000 à 2004.

Selon la majorité des sondages, leur candidat arriverait loin en deuxième position avec 28% des intentions de vote, ce qui provoque un affrontement permanent et agressif entre les deux forces politiques qui se disputent le contrôle du parti et de sa candidature. Son principal adversaire le Dr. Leonel Fernández, du Parti de la Libération Dominicaine est donné largement gagnant par les sondages, avec 63% des intentions de vote.

L'éventuelle victoire de ce parti aux élections engendrerait une situation de blocage institutionnel puisqu'il n'a l'appui que d'un sénateur sur 32, de 36 députés sur 150 et de 15

¹Le Forum citoyen est le plus grand réseau de la société civile du pays, avec plus de deux cents organisations de différents secteurs de la vie nationale.

municipalités sur 148. Son succès s'explique surtout par le rejet massif par la population des politiques économiques et des pratiques de corruption du gouvernement ré-électeur.

Le Forum citoyen, conscient du climat politique et des mécanismes déjà utilisés par le passé a prévu un « Agenda de propositions de la société civile » où figurent les principales propositions visant à résoudre les problèmes macro-économiques. Il aborde également des thèmes de politique sociale, éducation, santé, services publics, parité, environnement, sécurité sociale, transparence et lutte contre la corruption, relations entre l'État et la société civile, réformes institutionnelles, économiques etc. Il est ainsi devenu un lieu de concertation et de dialogue entre les partis politiques, le Congrès national, les municipalités, le pouvoir exécutif et la société civile.

Pour la troisième fois consécutive, la société civile invite les candidats à la présidentielle à présenter à la population et à ses organisations leurs propositions et/ou leur programmes de gouvernement : Que veulent-ils faire ? Comment ? Avec qui ? La culture politique étant dominée par un fort centralisme du pouvoir exécutif et des habitudes clientélistes et paternalistes, les organisations s'efforcent de renforcer graduellement l'institutionnalisation démocratique, notamment à travers des mécanismes de participation.

Lors des deux dernières élections, les propositions des candidats avaient fait l'objet de débats dans des forums nationaux avec des organisations de la société civile. Cette fois-ci, le Forum citoyen et la Coalition pour la Transparence et l'Institutionnalisation (CTI) ont proposé un changement méthodologique et ont invité la société civile à s'exprimer en élaborant un « Agenda de propositions de la société civile » pouvant servir ensuite de base de dialogue avec les différents partis politiques et leurs candidats.

Plus de 120 organisations, représentant un éventail large et varié de la société civile – associations de quartiers, fondations sociales, groupes écologistes, femmes, syndicats, ONG, associations professionnelles, d'entreprises et du patronat - ont participé à ce projet. Cette diversité a parfois produit des incohérences dans l'« Agenda », même si nous nous sommes efforcés au maximum de souligner les points de convergence.

L'élaboration de l'Agenda comporte trois étapes. La première consiste à identifier les thèmes de l'Agenda avec l'aide d'experts de la société civile et des partis politiques. La deuxième étape, à négocier avec les candidats et à obtenir d'eux un système de co-gestion. La troisième, à contrôler la mise en œuvre du programme gouvernemental. Dans ce but nous avons formé une équipe de coordination de 7 institutions reconnues pour leur travail social au niveau national, coordonnée dans sa première étape par le Centre des Études Sociales P. Juan Montalvo SJ.

Une fois d'accord sur la méthodologie, nous avons embauché un consultant pour recueillir les propositions exprimées par la société civile au cours de ces dernières années. Avec cet apport, nous avons procédé à des consultations par groupes de travail, en faisant une répartition par thème ou par secteur. Les organisations sociales ont d'abord fixé leurs priorités, celles-ci ont ensuite

été communiquées aux experts des partis. Une rencontre avec les candidats à la présidentielle aurait du avoir lieu après. Sur 8 candidats, 5 s'étaient engagés à venir mais, à la dernière minute, cette rencontre a été annulée, ce qui a modifié la méthodologie initialement prévue.

Face à cette situation, une commission de la société civile a rencontré chacun des candidats potentiels pour qu'il prenne connaissance de l'agenda de travail et dans l'éventualité de sa victoire aux élections nationales s'engage à le coordonner avec la société civile. Il a été décidé avec eux que le Forum citoyen et la CTI convoqueraient une rencontre à large échelle entre la société civile et le vainqueur afin d'harmoniser l'« Agenda de propositions de la société civile » et le programme du parti vainqueur des élections. Les experts des deux cotés devraient travailler ensemble pour assurer le contrôle et le suivi des engagements et des décisions du nouveau gouvernement.

La deuxième et la troisième étapes sont actuellement en cours d'élaboration.

Une des principales préoccupations de la société civile est son ignorance des politiques et des programmes adoptés par chaque nouveau gouvernement. Les nouvelles autorités décident de changements et de transformations sans souci de continuité, ce qui provoque une situation de crise de nombreux services publics, le renvoi massif de fonctionnaires et des modifications radicales dans les programmes sociaux.

C'est cette situation qu'il importe d'éviter, puisqu'elle porte atteinte à l'institutionnalisation et au principe de continuité de l'État. D'autant plus que les réformes et les mécanismes démocratiques du pays sont encore jeunes et qu'il n'y a pas suffisamment de facteurs pour garantir leur durabilité. À travers ces efforts lancés il y a un peu plus de 10 ans dans les différents réseaux et articulations de la société, le but est d'améliorer les relations entre l'État et la société civile et de favoriser la participation sociale et l'élaboration de propositions ou solutions aux problèmes nationaux. Nous avons donc donné suite à ce projet, convaincus que la gouvernance démocratique est nécessaire au développement socio-économique et à la lutte contre la pauvreté.

Original espagnol

Traduit par Rachel Balsan

Ricardo González Camacho

Centro de Estudios P. Juan Montalvo SJ

Edif. Centro Bonó

Josefa Brea No. 65, Mejoramiento Social

Santo Domingo

REPUBLIQUE DOMINICAINE

<r.gonzalez@centrojuanmontalvo.org.do>

Une des principales préoccupations de la société civile est son ignorance des politiques et des programmes adoptés par chaque nouveau gouvernement

DÉBAT:

PAUVRETÉ ET SOUFFRANCE: UNE PERSPECTIVE AFRICAINE

STRATÉGIE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : SLOGAN OU ALIBI ?

Max Kupelesa Ilunga SJ

Introduction

Le développement a été remplacé par la mondialisation. Et nous prenons soin de faire remarquer qu'on continue néanmoins d'y croire, avec moins d'ardeur qu'autrefois, sans doute, mais avec l'espoir secret que tout n'est pas vraiment perdu. Le besoin de croire n'est-il pas plus fort que le contenu de la croyance dans notre monde ? Toutefois, si de nombreux chercheurs voire d'anciens militants de la cause éprouvent aujourd'hui une désaffection croissante pour le développement, il reste qu'en cinq décennies celui-ci a légitimé la mise en place d'énormes bureaucraties, notamment onusiennes, et que celles-ci tendent de plus en plus à se reproduire pour assurer leur survie. Pour ne pas disparaître, il faut alimenter des situations qui justifient leur présence. En ce moment précis, il est logique qu'elles reprennent du service sur le front du développement. Comment ? En se liguant pour « combattre » la pauvreté (Rapport du PNUD, 2000 : vaincre la pauvreté).

Le thème de la pauvreté est à la fois ancien et sérieux. Le monde est ainsi fait que l'existence des pauvres a accompagné – et parfois perturbé – l'existence de toutes les sociétés, mais aucune jusqu'ici n'avait conçu le projet de l'éradiquer. Après la qualité avec zéro faute, la guerre avec zéro mort, voici donc que l'on envisage un monde avec zéro pauvre ! Quelque sympathie que l'on puisse éprouver pour un tel projet, il convient de s'interroger sérieusement sur les raisons pour lesquelles ces institutions onusiennes et internationales voudraient « faire croire » qu'il soit réalisable (Rapport de la banque mondiale, 2000/2001 : Combattre la pauvreté).

Problématique de la pauvreté

Pour entrer dans la problématique de la pauvreté, il convient de faire un petit détour historique. Non pas pour en faire l'histoire (Sassier, *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique XVI^e – XX^e siècle*, Fayard, 1990), mais pour rappeler simplement que l'on a constamment oscillé autour de trois pôles pour tenter de s'en accommoder. La première réponse est « caritative ou philanthropique » : elle repose sur la compassion, souvent confrontée par un sentiment d'obligation religieuse ; on attend du riche qu'il soit généreux et fasse l'aumône, ou l'on confie à une institution (l'Église) la tâche de centraliser les dons pour les distribuer. La deuxième solution est politique et relève du maintien de l'ordre : puisque les pauvres dérangent, il faut les mettre au ban de la société, avec les criminels et les fous. Telle fut la pratique que la France généralisa à partir de

1662, où l'on enferma, à l'Hospice général de Paris, plus de trente mille pauvres. Encore en 1949, le président Truman considérait la pauvreté comme un « handicap et une menace ». Aminata Sow Fall (1990) propose une version africaine de cette politique dans son roman « *La grève des battus* » pour illustrer la tentation à purger la capitale des pauvres et mendiants... Ce qui préfigurait, d'une certaine manière, les craintes qui firent assimiler, au XX^e siècle, les classes laborieuses aux classes dangereuses. La troisième voie consiste à contraindre les pauvres à se rendre utiles afin de mériter les secours que la société leur accorde. D'où la création des travaux de ménage où les pauvres sont mis au travail. Certes, ces trois façons d'aborder la pauvreté ne concernent que les pauvres proches, situés dans un même pays, et ne constituent nullement des « stratégies d'éradication de la pauvreté » à l'échelle mondiale. Elles visent simplement à contenir la pauvreté dans les limites acceptables, compte tenu du contexte politique. Cette typologie n'est toutefois pas sans intérêt pour la suite de notre

réflexion.

Pour ce qui concerne les politiques de « développement », le thème de la pauvreté avait déjà surgi dans les années 1970, lorsque le président de la Banque mondiale de l'époque avait décrit de manière dramatique la condition de ceux qui vivaient dans la « pauvreté absolue » et avait proposé de satisfaire leurs « *besoins fondamentaux* » afin de les inclure progressivement dans le système économique. Robert McNamara (1972) présentait la lutte contre la pauvreté de manière philanthropique : « Nous ne demandons pas aux pays riches de réduire leur prospérité pour aider les pays pauvres, mais simplement de « partager » avec eux une infime fraction de leur richesse. Le débat oiseux sur la « satisfaction des besoins » finit pas s'enliser, et l'attention se tourna vite vers les « programmes d'ajustement structurel », annonciateurs de la mondialisation.

Qui peut nier que la multiplication des pauvres constitue un problème sérieux ? Comment tolérer que 1,2 milliard de personnes vivent aujourd'hui avec moins d'un dollar par jour ? Comment ne pas souscrire à la Déclaration du millénaire, proclamée par l'Assemblée générale de l'ONU, qui prévoit de « réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 » ?

Voilà pourquoi la plupart des organisations internationales se sont récemment engagées avec une telle « unanimité » dans une « *stratégie de lutte contre la pauvreté* ». Reste à savoir ce qu'il faut penser de ce nouveau « slogan »¹. Pour recadrer notre débat, nous préférons nous interroger sur quelques points.

Où est le problème ?

Selon le langage des organisations internationales, il faut s'attaquer au « problème » de la pauvreté. La pauvreté est donc un problème. Comme il y avait autrefois le « problème

¹Étymologiquement, « slogan » signifie « cri de guerre ».

noir », le « problème indien », et actuellement, le « problème de violence faite à la femme », le « problème des enfants soldats », « le problème des filles à scolariser », le « problème des immigrés, du sida », etc.

Mais pour que de tels problèmes surgissent, il faut être au moins deux : les pauvres ne vont pas sans les riches, etc. Le procédé a le double avantage d'abord de rejeter la responsabilité du « problème » sur la partie faible et ensuite, de faire disparaître du « problème » celui qui s'arroge le pouvoir de le poser. Ce tour de passe-passe discursif permet, par l'élimination des rapports sociaux, de faire exister une réalité nouvelle, apparemment objective, en l'occurrence « la pauvreté ». Dès lors, on peut en parler, la quantifier, s'y attaquer et chercher à l'éradiquer.

Or, tout n'est pas si simple puisque la *pauvreté se construit dans un rapport social* qui tout à la fois unit et sépare les riches et les pauvres. Les organisations internationales ne peuvent évidemment l'ignorer tout à fait. Ainsi, le PNUD a calculé que les 225 plus grosses fortunes du monde équivalent au revenu annuel de 2,5 milliards de pauvres (Rapport sur le développement humain, 1998, p. 33). Mais quel sens peut avoir une telle comparaison ? Faut-il conseiller aux riches de distribuer leur fortune aux pauvres ? Le PNUD ne va pas jusque-là. En revanche, il recense minutieusement les inégalités (internationales et internes) et déplore leur accroissement, mais sans vraiment s'interroger sur leur origine. Pourtant, celles-ci n'ont rien de mystérieux : du point de vue de la rationalité du système capitaliste, elles ne constituent nullement une « tare » dont il faudrait se débarrasser, mais au contraire le « signe de la bonne santé ».

Il y a donc « quelque chose d'absurde », de la part des organisations internationales, à « s'apitoyer sur la pauvreté et prétendre la combattre » tout en préconisant de mieux faire fonctionner les marchés au bénéfice des pauvres.

La question est donc de savoir si l'on peut parler de la pauvreté sans parler de la richesse et, dans ce cas précis, si l'on peut lutter contre la pauvreté sans lutter également contre la richesse. Cette idée n'est et ne sera jamais envisagée. Et lorsque la Banque mondiale affirme benoîtement que « la pauvreté au milieu de l'abondance constitue le plus grand défi lancé au monde », elle se trahit de deux façons : d'une part, en énonçant une contrevérité (c'est le contraire qu'il eût fallu dire puisque, à l'échelle mondiale, l'abondance ne constitue qu'un petit îlot au milieu de la pauvreté), et d'autre part, en constituant la pauvreté en « défi » (lancé par qui ?) elle en fait une chose en soi, qui existerait hors de tout contexte. On trouve plus de sagesse dans ce proverbe pende : « Là où il n'y a pas de richesse, il n'y a pas non plus de pauvreté ».

Qu'est-ce qu'un pauvre ?

Pour la pensée ordinaire, un pauvre est celui « qui manque du nécessaire ou n'a que le strict nécessaire, qui n'a pas suffisamment d'argent, de moyens, pour subvenir à ses besoins » (Petit Robert). La pauvreté semble donc liée à l'indigence, à l'absence de ressources économiques.

Mais, bien entendu, il n'en a pas toujours été ainsi. Sans parler de nombreuses traditions qui valorisent la pauvreté volontaire (les Ordres mendiants et autres Congrégations religieuses, les soufis, les moines bouddhistes, etc.), il existe de nombreuses manières de définir la pauvreté : le pauvre médiéval s'opposait au puissant plutôt qu'au riche, un personnage riche peut aussi bien passer pour affectivement pauvre et, en Afrique traditionnelle, on considère comme pauvre non pas celui qui manque des biens matériels, mais celui qui n'a personne vers qui se tourner et qui passe pour une sorte « d'orphelin social » (Seyni Ndione, 1987).

Par ailleurs, puisque la pauvreté est une « construction sociale », il faut s'attendre à ce que sa définition varie selon la position qu'occupe celui qui la formule. Des Occidentaux ou mieux des développeurs en visite dans quelques villages du sud affirment souvent que « ces gens-là n'ont rien, sont pauvres », pour la simple raison qu'ils sont eux-mêmes « aveugles » à des formes de richesses qui ne font partie de leur univers conceptuel et matériel. Il y a fort à parier que les gens en question pourraient protester s'ils se savaient considérés globalement comme des pauvres.

La frugalité collective ne peut être confondue avec la pauvreté. Il ne s'agit pas, bien entendu, de faire l'éloge rousseauiste de la pauvreté, mais simplement d'éviter de confondre la simplicité de certains modes de vie avec la « pauvreté modernisée », créée par l'extension du système du marché.

Ceci dit, nous ne pouvons reprocher aux organisations internationales de « réduire la pauvreté » à sa dimension économique ni d'ignorer le point de vue des pauvres. Elles reconnaissent que la « pauvreté ne se limite pas au revenu et a un caractère multidimensionnel » (Rapport du PNUD sur la pauvreté, 2000, p. 8), et que la situation des pauvres est liée à un faible niveau d'instruction, à des conditions de santé fragiles, à une absence de pouvoir et à une situation générale de vulnérabilité sociale (Rapport sur le développement humain, 2000/2001). Par ailleurs la Banque mondiale a interrogé plus de 60 000 pauvres dans plus de 60 pays pour savoir comment ils appréciaient eux-mêmes leur propre situation. Tout semble donc fait pour que la pauvreté soit « attaquée » de manière globale, en rendant justice à ses multiples interprétations.

Toutefois, dans leurs conclusions, ces enquêtes débouchent sur des « mesures qui sont bien loin de s'écarter vraiment de la doctrine communément admise ». Les raisons pour lesquelles les riches s'enrichissent ne sont évidemment pas évoquées. Toute la question est de savoir « comment les pauvres peuvent devenir de nouveaux riches », puisque tel est l'objectif final. Aux trois manières historiquement éprouvées de régler la question de la pauvreté et qui ont été rappelées ci-dessus (l'action caritative, la répression et l'obligation pour les pauvres de se rendre socialement utiles), les Organisations internationales en ajoutent désormais une quatrième : l'injonction à s'enrichir. Comment se débarrasser une fois pour toutes de la pauvreté sinon en incitant les pauvres à rejoindre les riches ou les moins riches (Corten, 1998).

La question est donc de savoir si l'on peut parler de la pauvreté sans parler de la richesse et, dans ce cas précis, si l'on peut lutter contre la pauvreté sans lutter également contre la richesse

Intervenir tous azimuts

Les stratégies mises en place sont donc au moins aussi multidimensionnelles que les divers aspects de la pauvreté que l'on a identifiés. De toute façon, les Organisations internationales se flattent toujours de privilégier les « approches globales ». Ainsi, pour le PNUD, il faut « renoncer à cibler les pauvres » et « à multiplier les dépenses sociales en leur faveur », mais compter plutôt sur les « effets de la bonne gouvernance », c'est-à-dire qu'il faut « aider les États à élaborer des Plans de lutte contre la pauvreté » qui stimulent une « croissance favorable aux pauvres ». Ce qui implique de privilégier non seulement les infrastructures (routes, systèmes sanitaires et éducatifs) dans les régions pauvres, mais surtout de permettre aux pauvres d'accéder à l'emploi dans l'agriculture, la construction et les petites entreprises. La Banque mondiale, quant à elle, cherche d'abord à « mieux faire fonctionner les marchés en faveur des pauvres », ce qui signifie, dans la pratique, « mieux intégrer les pauvres dans le système de marché », tout en incitant les administrations publiques à mieux prendre en compte les revendications des pauvres, lesquels sont invités à « se mobiliser pour faire entendre leur voix ». Par quel artifice ? Personne ne le dit.

La multiplicité des mesures que comportent ces diverses « stratégies » n'en facilite guère une présentation succincte, et la « rhétorique onusienne », caractérisée par la recherche du consensus au prix du « moins disant », ne contribue pas à la clarté du propos.

Ce que la Banque mondiale appelle « la complexité du développement » justifie que les organisations internationales étendent désormais (on ne sait comment) leur action à tous les domaines de la vie sociale : la croissance économique, les services sociaux, l'environnement, les questions de genre, l'administration publique, la décentralisation, le capital social, la mobilisation des pauvres, l'aide internationale, la réduction de l'endettement, la gouvernance, etc. Bien entendu, pour les auteurs des rapports, toutes ces politiques devraient être appliquées simultanément et combinées entre elles, en tenant compte des contextes spécifiques, pour avoir quelque chance de succès. Même si les différents rapports énumèrent un nombre considérable de cas où telle mesure, liée à telle ou telle autre, a permis de réduire la pauvreté, on ne peut manquer d'être frappé par l'accumulation des conditions préalables à l'action, la multiplicité d'obstacles à surmonter, les mises en garde répétées contre les possibles effets pervers des mesures recommandées.

On peut aussi s'interroger sur cet *activisme frénétique* et cette volonté de s'immiscer désormais dans l'ensemble de la vie sociale. Après les *certitudes libérales* de la Banque mondiale lors de la *décennie de l'ajustement structurel*, tempérées par les effets désastreux, et les premiers Rapports mondiaux sur le développement humain du PNUD, consacrés à des thèmes généralement précis, pourquoi ce soudain « foisonnement de recommandations, de conseils et

d'injonctions » destinées à « vaincre la pauvreté » ? L'intérêt pour les pauvres aurait-il la vertu de faire apparaître un monde plus complexe et plus humain ?

Le temps des alibis ?

Au nom de la *lutte contre la pauvreté* - dont les connotations émotionnelles et morales suffisent à former un large consensus international - ne serait-on pas en train de justifier

Les raisons pour lesquelles les riches s'enrichissent ne sont évidemment pas évoquées. Toute la question est de savoir comment les pauvres peuvent devenir de nouveaux riches », puisque tel est l'objectif final

une sérieuse reprise en main des politiques de développement ou « des politiques tout court » par les organisations internationales ? Derrière les bonnes intentions et surtout derrière la multitude des mesures présentées comme nécessaires pour les réaliser, y a-t-il un message plus fondamental, une sorte de *fil rouge* qui permettrait de hiérarchiser les priorités ? Pour tenter de démêler l'écheveau, on s'en tiendra aux deux rapports publiés par la Banque mondiale et le PNUD.

La Banque mondiale identifie trois priorités : accorder aux pauvres de meilleures chances d'accéder à l'emploi, au marché, à l'instruction ; renforcer les moyens d'action des pauvres ; assurer la sécurité des pauvres face à la maladie, aux désastres naturels, à la violence et aux chocs économiques. Comment ne pas approuver un tel plan de salut ? Mais pourquoi ces choix ? D'abord, il faut justifier la volonté de « stimuler la croissance économique, faire mieux fonctionner les marchés » au profit des pauvres et accroître leurs actifs. Ensuite, il faut veiller au fonctionnement des institutions publiques. Enfin, les calamités s'abattant sur les pauvres aggravent et affaiblissent leur position de négociation.

Le PNUD pense offrir une assistance « ciblée », visant essentiellement à aider les pays pauvres à améliorer leur processus d'élaboration des politiques nationales et de réformer les institutions de la gouvernance. La mauvaise gouvernance brise bien souvent le lien entre les efforts de lutte contre la pauvreté et la réduction de la pauvreté. Voilà pourquoi un chapitre entier est consacré à la gouvernance.

De quoi s'agit-il ? Si la Banque mondiale se préoccupe du fonctionnement du marché, elle partage avec le PNUD la mise au pas des institutions publiques qui passent pour inefficaces, au moins pour ce qui concerne les pauvres. Au-delà de la complexité du développement, deux thèmes semblent faire l'unanimité : d'une part, rendre les marchés plus efficaces et permettre à tous d'y accéder à la fois pour acheter et pour vendre et, d'autre part, assurer une « bonne gouvernance » qui rende le pouvoir à la « société civile » et qui, grâce aux mesures de décentralisation, limite le pouvoir « arbitraire » de l'État.

Ces deux préoccupations, qui apparaissent en filigrane des textes, sont évidemment légitimées par la lutte contre la pauvreté. Mais elles fixent aussi des politiques fondamentales, qui peuvent se traduire ensuite par toutes sortes de mesures ponctuelles, liées à d'autres - tout aussi difficiles à mettre en œuvre -, et promises à un succès incertain. Restent donc au bout du compte deux exigences principales : la croissance liée au marché et la mise à l'écart

de l'État, au profit « d'associations communautaires » censées être plus proches des besoins des populations (Rapport du PNUD sur la pauvreté, 2000, p. 5).

Au bout du compte, on s'aperçoit que la « fameuse lutte contre la pauvreté » s'inscrit pleinement dans le projet de « mondialisation de l'économie ». Elle apporte un supplément d'âme qui lui est si nécessaire pour tenter de calmer tous ceux qui, au travers de multiples manifestations spectaculaires ou de protestations individuelles, tentent de s'y opposer.

On retrouve ici le principe qui consiste à utiliser des valeurs indiscutables pour justifier des programmes ou des stratégies qui débouchent sur l'exact contraire de ce qu'ils prétendent réaliser (Perrot et al, 1992). La lutte contre la pauvreté prétend résoudre le problème en le supprimant afin que les pauvres deviennent aussi riches ou moins pauvres.

Comme les devins ne se disent jamais perdants quand leur remède ne fonctionne pas, et récriminent vite le malade de ne pas respecter les interdits, ainsi les institutions internationales s'acharnent à multiplier des plans sans effet réel en condamnant les pauvres de ne pas être rigoureux, de ne pas respecter les règles de jeu... C'est du fétichisme. Les devins comme les institutions internationales jouent sur la naïveté des pauvres pour profiter d'eux avec des plans « efficaces sur papiers et dans les bureaux » climatisés.

Conclusion

Si l'Occident s'efforce encore de rendre les pauvres utiles et les oblige à mériter le secours que la société leur procure, l'utilité des pauvres dans les pays pauvres est désormais d'un autre ordre : ils servent surtout aujourd'hui à justifier un grand projet qui les dépasse, celui de la mondialisation, même s'ils ne pourront qu'en pâtir. En effet, si nous nous référons au procédé des colons belges pour valoriser la colonie et impliquer tous les colonisés, on voit une stratégie efficace et différente de ce qu'on nous propose aujourd'hui : à côté des grandes sociétés et industries, il y avait beaucoup des petites et moyennes entreprises qui donnaient de l'emploi même aux villageois les plus reculés, ainsi s'éleva vite le niveau de vie parce que la majeure partie des colonisés avait un certain pouvoir d'achat.

La critique de nouvelles propositions du développement est plus que jamais d'actualité et elle doit s'exercer davantage et d'abord sur le champ de la théorie économique. Non pas de manière cosmétique pour l'adapter à la gestion de l'environnement ou à la lutte fameuse contre la pauvreté, mais pour réexaminer sérieusement les fondements et surtout les présupposés cachés des spécialistes de tels projets.

L'économie marchande doit évidemment continuer de jouer son rôle qui n'est pas négligeable, mais il ne saurait y avoir ni pensée unique ni économie unique. Les motivations humaines sont trop diverses pour être uniformément coulées

dans une rationalité à sens unique. Il existe des pratiques sociales qui échappent à la théorie économique qui prétend pourtant expliquer l'ensemble des comportements humains. Cette théorie est désespérément aveugle, car certaines pratiques bien connues sont toujours à la recherche d'une théorie qui pourrait en rendre compte.

Si l'idée du développement subsiste encore aujourd'hui, c'est parce qu'elle symbolise, pour certains, un idéal de justice et d'équité, Mais elle n'a rien à voir avec la lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui, il ne s'agit plus désormais que de faire face à l'urgence pour éviter les catastrophes humanitaires, mais surtout pour le triomphe de la mondialisation.

Max Kupelesa Ilunga SJ
Collegio Bellarmino
Via del Seminario 120
00186 Roma – ITALIE
<kupelesam@yahoo.fr>

Références :

- Badie, B, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris : Fayard, 1995.
- Banque mondiale, Enquête « Voice of the poor », New York : Oxford University Press, 2000.
- Corten, A, « Le discours de la pauvreté de la Banque mondiale », *Langage et Société*, n. 85, septembre 1998, pp. 5-24.
- Forrester, V, *L'horreur économique*, Paris : Fayard, 1996.
- Jalee, P, *Le pillage du tiers-monde*, Paris : Maspero, 1967.
- Latour, B, « Quand les anges deviennent de bien mauvais messagers », *Terrain*, 14, mars, 1990.
- Ndione, E. S, *Dynamique d'une société en grappe : un cas*, Dakar : ENDA, 1987.
- Norberg, J., *Plaidoyer pour la mondialisation capitaliste*, Paris : Plon, 2003.
- Perrot, M-D. et al, *La mythologie programmée. L'économie des croyances dans la société moderne*, Paris : PUF, 1992.
- Rapport mondial sur le développement humain*, PNUD, Paris : Economica, 1998.
- Rapport sur le développement dans le monde, 1999-2000-2001, Banque mondiale.
- Rapport du PNUD sur la pauvreté, 2000.
- McNamara, R., Discours prononcé devant le conseil des gouverneurs, Banque mondiale, 2000.
- Sassier, P., *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique, XVIè-XXè siècle*, Paris Fayard, 1990.
- Sow, F. A., *La grève des bâttu*, Dakar, Les nouvelles éditions africaines du Sénégal, 1990.

UNE RÉFLEXION A PROPOS DU FILM DE MEL GIBSON « la passion du Christ »

Jean Luc Enyegue SJ

Réflexion

Le film de Mel Gibson, la passion du Christ, a suscité pas mal de sympathies, mais aussi et surtout d'antipathies, à travers le monde. Les critiques les plus acerbes lui reprochent l'excès de violence sur la personne du Christ. Plusieurs personnes ont fait des rapprochements assez intéressants entre ce film et de tristes évènements historiques. Il a même été taxé d'antisémitisme. Sans avoir la prétention d'entrer dans cette polémique et sans doute déçu par certaines de ses tournures, c'est pourtant un lien avec des réalités historiques et parfois actuelles de notre monde que je n'ai pu m'empêcher d'établir.

L'arrestation de Jésus, dans un jardin jadis réservé au recueillement, m'a fait penser à tout homme arraché à son milieu naturel, son lieu de recueillement, par les forces du mal. Les grosses chaînes qui pendent à ses bras et à son coup et qu'il traîne par le sentier m'ont bien évidemment rappelé une Afrique vidée, des siècles durant, de ses précieux enfants. Les disciples, pris de panique, allaient, talons à la nuque vers des destinations indéterminées. Ils étaient eux-aussi arrachés à leurs repos comme ces habitants de Walungu (R.D.C), obligés de passer la nuit dans les champs pour échapper à l'ennemi. Dans leurs cachettes de fortunes, les bruits de bottes et de cliquetis d'armes de leurs poursuivants les terrorisent. Réveillés brusquement de leur sommeil, les plus chanceux échoient dans des camps des réfugiés et les malchanceux, généralement des femmes et des enfants, lancent dans la nuit des cris sourds. Ils se font entendre par eux-mêmes uniquement tandis que leur agresseur est déjà tout jubileux de bondir sur sa proie. Comme des fauves prises au piège des humains, les femmes rugissent sous les coups de violeurs assassins et vulgaires, porteurs de SIDA et donneurs d'enfants indésirés. La croix de ces mamans inconsolables, c'est de pouvoir mettre au monde le fruit d'une agression, l'enfant d'un violeur qui ne cesse de rappeler l'image de son père. Loin donc d'être uniquement un monde juif, ce décor initial du film ressemble aussi bel et bien à une Afrique où un trésor trouvé contraint ses habitants à devenir des SDF (Sans Domiciles Fixes). Un monde de marginaux dans lequel les Pygmées, les Batwa, les Aborigènes sont réduits dans des réserves, loin des regards de la société d'opulence.

Les chaînes de l'esclavage sont mues en chaînes du néocolonialisme, de la famine, de la guerre, du SIDA, au point où, pour ceux qui côtoient cette souffrance au quotidien, l'arrestation de Jésus et toute la barbarie qui l'entoure ne surprennent, n'étonnent plus personne. Ils les vivent au quotidien.

Ensuite vient la flagellation. Une terrible souffrance physique qui va jusqu'à la mort sur la croix. Qu'un homme

ait pu imaginer et réaliser de telles scènes justifie leur réalité même si cela n'est pas l'avis de ceux qui font peu l'expérience de la souffrance. La morale nous apprend en fait que l'homme est responsable du mal qu'il commet. L'histoire de ce siècle et du précédent nous montre elle que ce mal peut être si atroce qu'il déborde les limites de l'entendement humain, aussi bien du côté de celui qui le commet, de celui qui le subit ou même de celui qui n'en est que spectateur ou téléspectateur.

Il arrive en effet que l'homme qui commet le mal ne parvienne pas à comprendre comment il en est arrivé là, alors qu'il ne prend ni drogue, ni alcool. Pour celui qui a été au Rwanda, il sait que l'atrocité du génocide et la manière de son exécution sont une folie humaine. Mais lorsque ces hommes, entassés dans des prisons où ils méditent ces « cent jours » réalisent enfin ce qu'ils ont fait, ils se taisent ; ils cessent de raconter ; aucune parole n'explique plus ce qui leur est arrivé le temps d'une saison. Lorsque la peur dépasse l'entendement humain et lorsque celle-ci produit une horreur insaisissable par l'homme lui-même, nous pouvons certes alors nous reposer la question de l'origine et de la nature d'un tel mal, mais nous ne trouverons plus qu'un mal soit encore de trop.

Au même titre que les bourreaux, les victimes restent plongées dans ce même mystère douloureux qu'est le mal. Elles se demandent sans cesse ce qu'elles ont fait pour mériter un tel sort ou comment un homme est-il capable de cela. Elles ne peuvent comprendre même le silence d'un bourreau repent. Néron et Hitler sont bien des figures historiques. Le suicide et l'horreur du 11 septembre aussi. Ayant en vue ces cas et bien d'autres que nous livrent parfois ou non nos nouvelles audiovisuelles, nous ne pouvons nier que le mal de notre époque soit parfois injustifiable par la seule folie humaine. Ce mal n'a pas de race et sa responsabilité incombe à toute l'humanité.

Aussi, un spectateur ou un téléspectateur de la guerre du Darfour, le visiteur du mémorial du génocide à Kigali ou de Auschwitz arrivent-ils souvent à s'étonner devant certaines scènes. Mais lorsqu'ils les abordent avec un regard d'amour et de compassion véritables, ils se rendent bien compte qu'eux-aussi étaient capables d'un tel mal, qu'ils sont coresponsables d'un autre qui se passe à des milliers de kilomètres d'eux. J'ai parlé d'un regard d'amour. C'est lui seul qui peut en fait nous permettre, comme le dit la 34ème CG de découvrir l'harmonie d'un monde des humains si mauvais qu'il est parfois difficile de croire que Dieu soit bon, qu'un Dieu bon existe (n. 36). Il me semble important que les hommes, et les chrétiens plus encore, apprennent à se demander comment nous restons en vie, comment nous parvenons à nous tenir sur nos deux jambes, à porter le poids d'un crime, d'une torture, d'un génocide. Ne faut-il pas un peu plus qu'un homme pour porter un mal qui dépasse les hommes ? Et qui d'autre que le Christ aurait-il pu le faire ? « Cela ne suffit-il pas ? Regardez-le ! ». Cette question de

*Loin donc d'être
uniquement un
monde juif, ce décor
initial du film
ressemble aussi bel
et bien à une Afrique*

*Au même titre
que les
bourreaux, les
victimes restent
plongées dans ce
même mystère
douloureux
qu'est le mal*

Ponce Pilate à la foule me semble lourde de sens. Elle appelle à un engagement. Je reconnais donc là un mérite au film de Mel Gibson.

Saint Ignace nous demande bien dans les Exercices de regarder le monde. Il m'arrive souvent, en regardant ce monde, de me mettre sur cette colline qui surplombe Jérusalem, de constater que Jésus pleure et de me demander « pourquoi pleures-tu Seigneur ? Que vois-tu qui te fait tant de peine ? ». Il m'arrive aussi de me mettre en route avec les disciples d'Emmaüs et de leur demander : « vous qui avez vécu avec cet Homme, vous qui avez connu toute la gloire de ses trois années de service, d'où vient-il qu'en trois jours seulement vous n'espérez plus qu'au passé hypothétique ? Qu'avez-vous vu qui vous ait fait oublier tout ce que vos yeux ont vu ? ». C'était la passion, rien que la passion ! « Cela ne suffit-il pas ? ». C'est une question de justice. Un officier romain devant

la troisième chute de Jésus reprend sensiblement la même question : « Ne voyez-vous pas ? ». Avant d'ajouter : « Aidez-le ! ». Notre monde a atteint le summum de la violence, de la mort des innocents. Ce film dit en réalité qu'il est temps que tout cela prenne fin. Le monde peut bien être meilleur si des hommes

le veulent et agissent en conséquence. « J'avais faim, j'étais malade, j'étais nu, j'étais en prison... » nous dit Jésus. Il continue de nous le dire à travers tous ceux dont on se détourne dans le monde actuel et qui sont les victimes de notre injustice, de notre violence. Le Père Arrupe disait qu'aussi longtemps qu'il y aura des hommes qui meurent de faim dans le monde, l'Eucharistie ne sera pas complètement célébrée. Il est formidable de voir la place que Gibson accorde au pain de vie dans son film. L'un des reproches qu'on lui fait est d'avoir plus insisté sur la passion que sur la résurrection. Cela est vrai. Mais nous ne pouvons pas nier que pour des milliards d'êtres humains dans le monde, la passion du Christ continue et se vit quotidiennement.

Et pourtant, ce film s'achève par une image. Il ne s'agit pas de l'image d'un mort, mais d'un Christ vivant qui se met en route. Cette image est elle-même une ouverture qui déborde le cadre réductif de la passion. Il nous reste donc à chercher, après avoir visionné ce film, non pas uniquement comment prêcher la croix dans sa folie à ceux qui l'ignorent ou comment prêcher la résurrection à ceux qui se trouvent plongés dans la béance quotidienne de la guerre, de la maladie, de la torture, mais comment annoncer le mystère du Christ dans sa totalité, en insistant au besoin sur l'un ou l'autre aspect. Comment comprendre aujourd'hui le Salvifici doloris du Pape Jean-Paul II ? « Aujourd'hui, dit le psaume, ne fermons pas notre cœur. Mais écoutons la voix du Seigneur », la clameur de ses enfants.

Jean Luc Enyegue SJ
Faculté de Philosophie St. Pierre Canisius
B.P. 3724; Kinshasa – Gombe
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
<lukas@jesuits.net>

EXPÉRIENCES:

AVEC ET POUR LES AMIS DU SEIGNEUR

Claudiu Ciubotariu SJ

Durant les premiers jours du mois de juin dernier, j'ai été invité, ainsi que mon compagnon de magistère (sc. Edoardo Prandi SJ), à participer à un cours donné par le P. Fernando Franco SJ et son collaborateur, le scolastique Daniele Frigeri SJ, dans le noviciat de Gênes. Le cours, que je préférerais appeler « rencontre de partage et de réflexion » étant donné son déroulement sur deux jours, a été pour moi une occasion favorable de faire une relecture des expériences que, ces dix dernières années, j'ai vécues auprès des pauvres. Cela me fait plaisir de partager avec vous cette relecture, que je vous présente ici en ordre chronologique.

Noël 1994. J'étais passé depuis peu d'un lycée catholique à un lycée spécialisé dans les langues à Satu Mare, ma ville natale, dans le Nord-Ouest de la Roumanie. Je connaissais alors la Compagnie depuis plus de deux ans et j'étais content de pouvoir collaborer, dans ce nouveau contexte, avec un de ses membres : P. Jean Magnan SJ.

À l'époque, le père Magnan animait un groupe de jeunes, pas très nombreux, qui, tous les vendredis soirs, se rencontraient dans les locaux de la paroisse catholique de rite byzantin. Des chants, un partage en groupes sur un thème choisi, et un moment assez long au terme de la soirée consacré à une prière intense style Taizé caractérisaient la vie de ce groupe. Quelques mois plus tard, le groupe s'installa dans une nouvelle maison, devenue par la suite le siège de l'association *Frères-Roumanie*. Nous nous retrouvions le dimanche matin avec une bonne partie des jeunes pour partager l'Eucharistie, au terme de laquelle nous allions offrir notre aide dans les orphelinats de la région. On nous demandait simplement de rester avec les enfants et les adolescents et de passer avec eux un moment de joie, de sourires, d'histoires, d'animation.

Ah oui, les orphelinats... Cinq années étaient passées depuis la chute du régime communiste en Roumanie mais les signes des quarante années se voyaient et se faisaient sentir. Des dizaines, des centaines ou peut-être des milliers de structures de ce genre éparpillées dans tout le pays. Des orphelinats qui à l'extérieur ressemblaient beaucoup à des écoles ou à des crèches, mais qui à l'intérieur étaient de vrais lieux de souffrance où les enfants qui y vivaient devenaient petit à petit des non-hommes. Et puis la venue de visiteurs n'était pas bien vue si on ne laissait pas un pourboire à qui de droit... Durant l'été et les fêtes de Noël, de jeunes Français ou Italiens se joignaient à notre groupe du vendredi, offrant de passer un peu de leur temps libre avec ces enfants quasiment oubliés... Le contact avec cette dure réalité est devenu, pour le père Jean, un engagement à réaliser des maisons-familles ; grâce à Dieu, cet engagement s'est concrétisé avec l'ouverture de quelques maisons-familles pour l'accueil de jeunes qui, arrivés à la majorité, quittaient les orphelinats.

C'est aussi à partir de cette expérience de service, de prière et de partage que je décidai, une fois terminé le lycée, d'entrer au Noviciat de la Compagnie de Jésus à Cluj ; c'était fin septembre 96.

Le Père Maître me confia comme apostolat un groupe de jeunes qui faisaient partie du Mouvement *Foi et Lumière*, mouvement inspiré de Jean Vanier. Je fis au sein du groupe une expérience enrichissante et en même temps déchirante : je me sentis nu, vide, face à l'infirmité de mon prochain, mais content de pouvoir partager un peu de mon temps avec eux, surtout à jouer et à parler.

Un autre moment très fort fut pour moi l'expérience estivale à Bucarest auprès des structures de *Concordia*, une association fondée et encore maintenant coordonnée par le P. Georg Sposchill SJ et ses collaborateurs, qui s'occupe de la rééducation des enfants des rues. Les cinq semaines passées entre une maison de rééducation et les rues de la capitale furent pour moi une autre occasion de connaître le monde des plus pauvres, de ceux (en partie) oubliés par la société. Et je dirais que Jésus avait raison : « les pauvres en effet vous les avez toujours avec vous » (Mt 26, 11).

Journées presque toutes pareilles : le matin et en début d'après-midi, animation avec ces enfants qui peu avant goûtaient pleinement... la rue et l'exploitation de la part des plus grands qu'eux. Jeux, promenades, chants, devoirs (pour ceux qui allaient à l'école). Dans l'après-midi, nous rendions visite aux plus grands qui « habitaient » aux alentours de la gare centrale, c'est-à-dire dans les égouts de la ville !!! Un jour, le cœur battant, j'acceptai l'invitation d'un des locataires des ces « immeubles » souterrains. Un autre monde... Si je devais le raconter, je m'inspirerais à l'usage des sens auquel Saint Ignace invite le retraitant quand il propose la contemplation de l'enfer. Il y avait de tout : odeurs, peu de lumière, promiscuité, rats et chiens errants, « parfum » de substance chimique dont ces jeunes faisaient souvent usage pour oublier Dieu sait quoi ! L'expérience sans doute la plus marquante fut quand un de nos amis, derrière la gare des trains, au milieu des poubelles, alors qu'il me racontait sa journée avec un air plutôt tranquille, sortit tout à coup de la poche de son pantalon une espèce de cutter et commença à l'essayer sur les veines de son bras.. « Heureux les pauvres d'esprit parce que le royaume des cieux est à eux » (Mc 5,3).

À la fin de l'étape du noviciat, durant l'expérience estivale du pèlerinage, j'ai eu l'occasion de faire l'expérience de la Providence de nombreuses manières. Un soir, avec mon compagnon de voyage, arrivés dans un petit village aux pieds de la montagne, demandant plusieurs fois l'hospitalité, nous reçûmes des refus nets et pas vraiment aimables. Arrivés à la fin du village, nous osâmes frapper à la porte d'une très humble maisonnette. Une femme d'environ quatre-vingts ans nous ouvrit, voûtée, le sourire aux lèvres. Elle nous accueillit et nous offrit son hospitalité. Elle partagea avec nous ce qu'elle avait pour dîner : un peu de polenta de quelques jours et un peu de fromage frais... « ...cette femme en revanche dans sa misère a donné tout ce qu'elle avait pour vivre » (Lc 21, 46).

Durant les études de philosophie à Padoue et durant les deux premières années de magistère, j'ai collaboré surtout avec des jeunes universitaires soit en groupes de partage ou

de prière, soit à la bibliothèque ou au ciné-club du Centre Culturel de Iași. Durant la deuxième année de magistère, j'ai senti une absence, un vide : je connaissais peu l'HOMME, celui pour lequel le Seigneur m'a appelé à travailler dans Sa vigne. Avec le Père Provincial, nous cherchions un lieu et une communauté adaptée pour remplir ce vide. Les paroisses de Beyrouth, les malades du sida au Kenya, les tsiganes de Miskolc (Hongrie), les enfants des rues à Manille et enfin Trento. Presque tout était prêt pour le début de cette année de magistère dans le camp social, quand le matin du dimanche de Pentecôte de l'année 2003, un e-mail du Père Provincial me faisait part de ma dernière destination : l'Association san Marcellino à Gênes.

C'est ainsi que, à la fin de septembre de la même année, je commençai avec grande disponibilité et joie la troisième année de magistère. Membre d'une belle petite communauté, celle de la *Residentia Pastoralis Genuensi*, je suis devenu un des opérateurs de l'Association san Marcellino qui s'occupe principalement de l'accueil et de la réinsertion des « sans domicile fixe ». Après une brève période d'immersion totale, j'ai rejoint le service de premier accueil : centre d'écoute, centre diurne, dortoir, magasin alimentaire. Dans les différents services, j'ai pu expérimenter et exercer l'attitude d'écoute envers divers hôtes : me mettre à l'écoute de leurs expériences, entre sourires et larmes, partager des tranches de vie, etc. Tout cela dans un climat de vivacité mais aussi de *cura personalis* que l'Association a fait sien comme style de travail. Au contact de la souffrance et de la pauvreté de tant de personnes, j'ai inévitablement pris conscience de ma propre pauvreté. Je pouvais leur offrir très peu : ma simple présence ou ma parole. En revanche, j'ai reçu d'eux énormément : j'ai connu de près les amis du Seigneur, Ses amis à notre époque dans une ville comme Gênes qui a été choisie comme capitale européenne de la culture pour l'année 2004. Oui, des amis, car c'est ce que sont devenus ceux qui ont partagé leurs histoires, qui ouvraient le sanctuaire de leur cœur, entre une douche et une boisson chaude au Centre d'Accueil Diurne. Et c'est seulement avec de tels amis que tu te découvres vraiment pauvre, même intérieurement !

Un mois après mon arrivée, mon Supérieur local, le père Nicola Gay SJ, m'a demandé de participer en tant qu'animateur spirituel à un groupe MEG du quartier où est située notre communauté religieuse. Un beau groupe d'une cinquantaine d'adolescents de la « Gênes comme il faut ». Cela n'a pas été facile pour moi de trouver l'équilibre entre ces deux réalités différentes (celle de l'Association san Marcellino et celle de la pastorale des jeunes) ; repensant à une expression utilisée par le Père Général, je me suis aperçu que je me reconnaissais plus dans le jésuite qui travaille de jour **pour** les pauvres, et peut-être un peu moins dans le jésuite qui travaille à temps plein **avec** les pauvres.

En effet, après huit années de vie dans la Compagnie et au début de mes études théologiques, à partir aussi des riches expériences que la Compagnie m'a permis de vivre durant ma formation, j'ose dire que je me sens poussé plutôt vers un apostolat intellectuel et/ou de pastorale juvénile. Néanmoins, l'expérience de la rencontre de la souffrance et de la pauvreté des personnes rencontrées durant les diverses expériences vécues dans le social m'a fait sentir à quel point l'attention envers les plus petits et l'option préférentielle pour les

pauvres doivent animer chaque apostolat de la Compagnie. Il me vient à l'esprit le contenu d'une lettre dans laquelle Saint Ignace avait proposé aux jésuites savants qui enseignaient dans la fameuse Université de Barcelone de monter en chaire l'après-midi, parce qu'ils auraient bien fait de passer la matinée dans les soutes des bateaux pleines d'hommes de couleur arrachés à leurs pays pour être mis en esclavage en Europe, ainsi la philosophie et la théologie se seraient remplies d'authentiques contenus humains et spirituels.

Je suis conscient que travailler seulement avec ces oubliés, avec ces amis du Seigneur, ne suffit pas. Il faut aussi sensibiliser les grands de nos villes, de nos pays, afin qu'ils prêtent attention à nos frères avec qui, peut-être sans nous en rendre compte, nous partageons notre voyage en 'autobus le matin quand nous allons au travail ou à l'école, ou le temps des courses au supermarché du quartier, mais qui vivent la journée remerciant le Créateur pour le peu de biens ou de dignité qu'ils ont.

Original italien
Traduit par Anne-Hélène Cauwel

Claudiu Ciubotariu SJ
Favre House
19 Belvedere Grove, Wimbledon
London SW19 7RQ
GRANDE BRETAGNE
<ciubotariu.c@iezuiti.ro

DANS MON MINISTÈRE, COMMENT ME RETROUVER EN TANT QUE JÉSUISTE ET ASIATIQUE ?

A. Joseph Xavier SJ

Ce partage est fondé sur mon expérience de trois ans en tant que Secrétaire de l'apostolat social pour l'Assistance de l'Asie du sud ; un travail qui m'a initié à un nouveau rythme de vie – fait en partie d'une vie confortable dans la capitale nationale, en partie au cœur d'une situation épouvantable dans l'Inde rurale ; et en partie fait de longues heures, souvent silencieuses, de voyage sur les chemins de fer indiens. J'ai rencontré des professeurs d'université, des militants, des indigènes, des communautés minoritaires, des victimes, des supérieurs jésuites, des officiels du gouvernement ; j'ai fait directement l'expérience de l'action de foi et justice de l'apostolat social ; j'ai participé à des forums internationaux – tout cela a contribué à élargir mes horizons où les questions et les doutes se sont bousculés avec le confort, la joie et la souffrance.

Grâce à la diversité des vocations au sein de la Compagnie de Jésus, nos compagnons jésuites laissent des marques indélébiles en des endroits où personne d'autre n'ose aller. L'immersion dans la vie des gens me rend fier de dire que je suis un jésuite. Je suis également conscient de l'autre côté des jésuites ; après tout, j'appartiens au même bassin. L'individualisme croissant et le manque d'engagement envers le travail d'équipe sont de réels obstacles dans ce ministère. Je pense que tant le charisme que le pouvoir institutionnel de la Compagnie de Jésus me confèrent des capacités énormes d'aller au-delà de mes habilités individuelles limitées. Dans certaines occasions, j'ai réalisé que la Compagnie de Jésus me faisait plus confiance que je n'en faisais à moi-même. Le secrétariat de la justice sociale, à Rome, a mené récemment une étude sur les centres sociaux jésuites. L'analyse démontre que près d'un tiers des centres sociaux de la Compagnie de Jésus sont en Asie du sud et que la marque distinctive de l'action sociale en Asie du Sud-est 'd'être avec les pauvres'. Je me sens fier d'être en leur compagnie.

Ceci étant dit, laissez-moi attirer votre attention sur le dialogue échangé il y a quelques mois entre un membre de Sangh Parivar¹ et un partenaire de ISI. L'homme du Sangh Parivar s'est confronté à notre collaborateur en disant : « Pourquoi vas-tu à l'Institut social indien ? C'est un institut chrétien ». Notre ami lui a simplement répondu : « Dis-moi à quelle occasion l'ISI s'est affiché lui-même comme un institut chrétien ? ». Selon moi, ce dialogue est une indication d'une dichotomie croissante, tout au moins dans la façon dont le peuple perçoit le fait d'être chrétien et humain. J'ai fait l'expérience de cette dichotomie en moi-même. Est-ce parce que j'ai peur de mon identité chrétienne dans le contexte de la croissance du fondamentalisme dans notre pays ? Je dois reconnaître que je ne me sens pas libre de dire que je suis chrétien, particulièrement lorsque je ne suis pas sûr du contexte. Cela n'était pas le cas il y a quelques années.

¹Sangh Parivar est le nom générique qui désigne tous les groupes fondamentalistes et les partis politiques hindous qui embrassent le Hindutva ou 'le caractère hindou' (Hindu-ness).

La même chose est vraie en ce qui concerne mon identité jésuite. Lorsque les perceptions sont différentes et parfois négatives, c'est un problème pour moi de m'identifier à un jésuite, surtout dans un forum séculier. Suis-je en train de redéfinir mon identité jésuite ? Ce qui me semble avoir du sens ces jours-ci va au-delà de l'identité et plus vers la 'solidarité'. Puis-je définir mon identité jésuite en terme de solidarité ?

En avril dernier, à Delhi, nous avons eu une rencontre de suivi pour SAPI, et nous avons décidé consciemment de ne pas incorporer l'Eucharistie dans notre horaire puisque SAPI est une plateforme laïque. Nous avons décidé plutôt d'aller à une prière commune, laquelle était ressentie comme nécessaire par plusieurs. Faire cela n'a pas été chose facile. Nos intentions étaient bonnes, mais le langage n'était pas adéquat. Les Dalits parlent de spiritualité bouddhiste et les pauvres parlent de spiritualité subalterne. Parmi cette riche diversité le défi pour moi est d'articuler mon identité comme 'jésuite indien'. Les délégués du SAPI ont dit clairement : « Nous avons besoin des jésuites, non pas comme dirigeants qui veillent sur nous, mais comme animateurs, sources d'inspiration, compagnons qui sont heureux de travailler avec nous et sous notre leadership ». Ceci est une autre indication de ce que je devrais être.

Une autre raison, expliquant mon sentiment d'inconfort, est ma propre lecture de l'avenir. L'avenir de la réalité asiatique est de plus en plus clair. C'est avant tout la privation matérielle des pauvres – la lutte pour la survie. Serai-je capable, en tant que jésuite, de contribuer à quelque chose à ce niveau ? Déjà, je vois que l'intervention en action sociale diminue dans certaines provinces par manque de ressources adéquates et de personnel qualifié (ce malgré le nombre grandissant des vocations). Dans le questionnaire envoyé par le SJS, à Rome, environ 40% des centres sociaux ont mentionné un manque de ressources comme étant l'un des points faibles de leur ministère. Me basant sur cela, je ne peux que voir venir le jour où notre manifestation concrète d'être avec les pauvres diminuera. Il se peut que nous arrêtions certaines de nos interventions à cause des coûts élevés.

Finalement, je comprends que je vis avec de multiples identités. Mon identité 'jésuite', est en ce moment remplie de non-Indiens, non-Asiatiques, de symboles et de réalités dominants et unilatéraux. Alors que je deviens de plus en plus conscient de moi-même, je pense que mon identité jésuite doit émaner de mon identité indienne et asiatique, spirituellement et matériellement. Cela, et non pas le contraire, nous donnera le pouvoir de prendre part à une solidarité mondiale.

Original anglais
Traduit par Christine Gauthier

A. Joseph Xavier SJ
JESA - ISI
10 Institutional Area, Lodi Road
New Delhi 110 003 – INDE
<joexavier@jesuits.net>

LETTRES:

ENCORE SUR LES OGM

Piero Morandini¹

Permettez-moi de commenter l'article « Les géopolitiques des OGM » de Peter Henriot SJ qui est apparu sur *Promotio Iustitiae* il y a deux ans (*PJ79*, 2003/3). Je pense qu'il est important de clarifier auprès de vos lecteurs et de la communauté catholique que les points de vue exprimés dans cet article ne reflètent aucunement le consensus scientifique ni la position du Vatican sur le sujet.

Les antécédents à cette lettre sont les suivants. Le Centre jésuite de réflexion théologique (JCTR) de Zambie a produit, en été 2002, un document sur les OGM dans lequel les auteurs s'opposent à l'introduction d'OGM dans le pays, même sous forme d'aide alimentaire².

La famine a commencé à toucher la Zambie et d'autres pays de la région. Un groupe de scientifiques (dont moi-même) a rédigé un document³ en réponse au document JCTR. Notre document a été envoyé au JCTR et à d'autres personnes impliquées, et puis publié en octobre 2002. Il s'agissait d'une critique détaillée, accompagnée de données et de faits ; la conclusion indiquait que la position JCTR ne pouvait pas tenir scientifiquement ni, de notre point de vue, moralement.

Nous n'avons jamais reçu de réponse directe à notre commentaire. Une réponse indirecte nous est arrivée à travers un court paragraphe d'un article écrit par le Père Henriot dans ce même numéro *PJ79* (2003/3). Voici ce paragraphe (reproduit en entier) :

« Aussi bien scientifiquement que politiquement et moralement, la position prise par les auteurs de cette étude était controversée, mais elle était également ouverte à discussion dans un dialogue respectueux. Ce rapport fut placé sur le site Internet du JCTR et envoyé aux responsables d'Églises, d'ONG, à des membres du corps diplomatique et d'autres personnes intéressées. Des réactions favorables vinrent de certains groupes internationaux ('Food First', 'Friends of the Earth') et des critiques d'autres (des scientifiques agronomes qui avaient travaillé pour Monsanto). Tout cela était prévisible ».

Est-il possible de rejeter tout le contenu de notre document sur ces bases ? Le Père Henriot veut-il dire que toute personne qui a travaillé pour Monsanto est incapable de donner des arguments rationnellement valides sur la biotechnologie agricole ? La déclaration du Père Henriot reportée ci-dessus est-elle un exemple de « dialogue respectueux » ? Peut-il définir notre document comme une « critique » ?

Même si on croit que les gens qui ont travaillé pour Monsanto sont des critiques peu fiables, je déclare ici que je n'ai jamais travaillé ni pour Monsanto ni pour quelque industrie, et je suis sûr qu'il en est de même pour beaucoup de mes co-auteurs, sinon tous. Je ne veux même pas leur poser la question, car je crois qu'il faut répondre à des arguments rationnels par des arguments rationnels, et non par des affirmations gratuites. J'attends des excuses pour avoir

affirmé un fait sur moi-même qui ne correspond pas à la vérité. Mais, plus important, j'attends aussi une réponse à notre document. Ne pas le faire pourrait donner l'impression qu'il n'y a pas de « dialogue respectueux » possible⁴.

Très curieusement, deux contributions de ce même numéro de *Promotio Iustitiae* exprimaient une attitude positive sur la technologie. Ces deux articles provenaient de deux jésuites : Père Leo D'Souza et Père Savarimuthu Ignacimuthu. Tous deux ont un background scientifique leur permettant de comprendre les aspects scientifiques des cultures OGM. Pourquoi ne pas les croire ? Je pourrais fournir d'autres exemples d'un manque de compréhension de la technologie de la part d'autres intervenants de cette discussion. Quiconque discute les détails de cette technologie sans background adéquat, peut facilement se tromper et court le danger de faire du mal à d'autres. Je conseille donc la plus grande prudence à tous ceux qui s'impliquent dans ce débat. Je suis disponible à tout moment pour démontrer que les scientifiques sont très nettement en faveur des cultures OGM approuvées jusqu'à présent, et que les bénéfices pour les pays en voie de développement sont déjà sensibles.

Le document « Mourir ou ne pas mourir » a exprimé les bénéfices substantiels que les Zambiens pourraient tirer, en cas de famine, de l'emploi d'aliments provenant de cultures OGM. Les auteurs du document ont pris au sérieux ce défi moral : utiliser la biotechnologie agricole pour nourrir les affamés, comme exprimé par l'Académie Pontificale des Sciences (par la voix de Nicola Cabibbo) :

« Les développements [en biotechnologie] dont nous avons discuté ici constituent une partie importante des innovations humaines, et ils offrent clairement des bénéfices substantiels pour l'amélioration des conditions humaines partout dans le monde. Ce sont des éléments essentiels du développement de systèmes agricoles durables capables de nourrir non seulement un huitième de la population mondiale qui souffre actuellement de la faim, mais aussi d'aller à l'encontre des besoins à venir de la population mondiale croissante. Utiliser au mieux ces nouvelles technologies et les opportunités de gestion agricole qu'elles créent est un défi moral pour des scientifiques et des gouvernements à travers le monde ».

Croyez en mes meilleurs sentiments et en l'assurance de mes prières pour le peuple zambien ainsi que d'actions concrètes pour la protection de leur dignité humaine.

Piero Morandini, PhD
Département de Biologie
Université de Milan – ITALIE
<piero.morandini@unimi.it>

Peter Henriot SJ

Le débat scientifique, politique et éthique sur l'acceptabilité des OGM comme réponse au problème de la faim dans le monde, n'est certainement pas terminé. C'est sur des bases fiables que le gouvernement de la Zambie a continué à résister aux pressions externes concernant l'introduction d'OGM ; le pays a pu nourrir son peuple grâce à de bonnes pratiques agricoles et des pluies adéquates. Il est important de noter que, jusqu'à présent, le Vatican n'a pas pris de position officielle dans ce débat. Ce n'était pas mon intention d'identifier M. Morandini comme « salarié de Monsanto », mais plus simplement d'indiquer, dans le paragraphe qu'il cite, que les opinions en cette matière varient largement, y compris celle qui est exprimée dans le texte dont il est co-auteur. Tandis que la question se discute, ceux d'entre nous qui travaillent sur le terrain en Zambie continueront à soutenir la position gouvernementale contre l'introduction d'OGM.

Peter Henriot SJ
Jesuit Centre for theological Reflection
ZAMBIE

Merci pour votre riche et stimulant numéro de *PJ86* (2005/1). Je partage la passion politique d'Ambrose et quelques-uns de ses points de vue, mais pas son analyse des questions. Peut-être que, vu de l'Assistance du sud-est asiatique, il devient de plus en plus évident que notre analyse sociale a besoin d'être précisée, comme le suggère la réponse de Lisbert. S'il y a un manque de rigueur intellectuelle, il peut être décelé surtout dans les outils d'analyse sociale utilisés pour la situation sud-asiatique. La contribution de Mardones est très valide dans ce contexte. Comme il le fait justement remarquer, nous devons nous inquiéter du processus de détachement des problèmes culturels et moraux des questions économiques. La tendance dépolitisée semble être forte parmi les jeunes membres de l'Assistance et je crois qu'une des raisons, parmi d'autres, est « la faiblesse de l'analyse socio-culturelle ». Ce serait extrêmement utile pour nous de continuer ce débat entre Mardones, Guillebaud et Zizek au cours des années à venir.

George Pattery SJ
Santiniketan
INDE

¹Je remercie le Père Samir Khalil SJ pour m'avoir suggéré d'écrire cette lettre.

²Ce document est disponible sur le site JCTR :
<http://www.jctr.org.zm/downloads/GMOreport.pdf>

³Disponible à
http://www.agbioworld.org/pdf/To_Die_or_not_to_Die.pdf

⁴À plusieurs occasions, j'ai essayé d'engager un dialogue avec les Pères Henriot et Lesseps, mais n'ai reçu de réponse ni sur leurs affirmations ni sur les points soulevés dans notre document.

JEAN-PAUL II: IN MEMORIAM

Nous partageons la douleur de tous ceux qui ont rendu hommage au Pape Jean-Paul II, cet homme extraordinaire qui, à chaque Nouvel An, nous rappelait l'exigence de paix et de liberté, et les conditions pour cette paix et cette liberté dans le monde d'aujourd'hui

« Pour parvenir à la paix dans le monde, aujourd'hui plus que jamais, il faut considérer comme déterminante et décisive la conscience de l'interdépendance entre pays riches et pays pauvres, pour lesquels 'ou bien le développement devient commun à toutes les parties du monde, ou bien il subit un processus de régression même dans les régions marquées par un progrès constant' (Jean-Paul II, Encycl. Sollicitudo rei socialis, n.17; AAS 80 (1988), p.532) »

(Message pour la célébration de la journée mondiale de la paix, 1^{er} janvier 2005)



BENOÎT XVI : UNE PRIÈRE ARDENTE

Comme le Père Général nous l'a tous rappelé:

« Car du lien affectif et effectif de la Compagnie avec le successeur de Pierre, si particulier et déterminant pour notre mission, surgit spontanément une prière ardente à Celui qui vit au milieu de son Église, pour qu'il bénisse le nouveau pontificat et accompagne son nouveau Vicaire dans l'exercice de son énorme responsabilité »

(P. Peter-Hans Kolvenbach, Rome, le 22 avril 2005)